

**DELIBERATION PORTANT SUR LES MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES 2023-2024 DE L'INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION**

**LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE
DU MARDI 12 SEPTEMBRE 2023,**

Vu le code de l'éducation ;
Vu le décret n°2020-1527 du 7 décembre 2020 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université
Clermont Auvergne (EPE UCA) ;
Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 26 à 28 ;
Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;
Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias
BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;
Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

d'approuver les modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2023-2024 en annexe des formations
suivantes portées par l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation- INSPÉ :

- Licence Sciences de l'éducation + LAS-R 3
- Master MEEF 1^{er} degré
- Master MEEF 2nd degré
- Master MEEF Encadrement éducatif
- Master MEEF Pratiques et ingénierie de la formation
- Master Sciences de l'éducation
- DAEU

Membres en exercice : 43
Votes : 25
Pour : 25
Contre : 0
Abstentions : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Mathias BERNARD

CLASSÉ AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA RÉFÉRENCE : CFVU UCA DELIBERATION
2023-09-12-09

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIÉ LE :

Modalités de recours : *En application de l'article R421-1 du code de justice
administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par
voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à
partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.*

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2023 - 2024**

Licence Sciences de l'éducation + LAS-R 3

Parcours 1 : Enseignement, éducation et formation
Parcours 2 : Parcours Préparatoire au professorat des écoles

Conseil de Gestion : avis favorable le 16/06/23
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : le 12/09/23

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsables Pédagogique de la mention :

Claire Margolinas - Claire.Margolinas@uca.fr

Dyanne Escorcia - Dyanne.ESCORCIA@uca.fr

Parcours, Niveau ...	Réferent Pédagogique	Adresse e-mail
NIVEAU 1 - Parcours Préparatoire au professorat des écoles	Eric VALIERE	Eric.VALIERE@uca.fr
NIVEAU 2 - Parcours Préparatoire au professorat des écoles	Eric VALIERE	Eric.VALIERE@uca.fr
NIVEAU 1 - Parcours Enseignement, éducation et formation	Catherine LAPORTE	Catherine.LAPORTE@uca.fr
NIVEAU 2 - Parcours Enseignement, éducation et formation	Laurent DASTUGUE	Laurent.Dastugue@uca.fr
NIVEAU 3 + LAS-R 3 - Parcours Enseignement, éducation et formation	Claire MARGOLINAS	Claire.MARGOLINAS@uca.fr

Contact en scolarité : scolarite.inspe@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Feuille de présence pour les stagiaires formation continue (pour tous les diplômés). L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE.
Assiduité aux TD	Feuille de présence pour les étudiants boursiers et les stagiaires formation continue (pour tous les diplômés) et feuille de présence pour les étudiants fonctionnaires stagiaires en Master MEEF et pour les étudiants de licence. L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE.
Assiduité aux TP	Feuille de présence pour les étudiants boursiers et les stagiaires formation continue (pour tous les diplômés) et feuille de présence pour les étudiants fonctionnaires stagiaires en Master MEEF et pour les étudiants de licence L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE.
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 15 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => neutralisation sur aucune épreuve maximum. L'étudiant est déclaré défaillant à partir de 1 absence injustifiée.

Pour les LASR 3, se référer aux Informations générales et aux Règles des examens spécifiques en annexe

Parcours adaptés (uniquement pour le parcours Enseignement, éducation et formation)

Si au moment de son arrivée à l'université, après son inscription administrative, un étudiant ayant reçu une réponse OUI SI dans ParcoursSup refuse les modalités du parcours adapté (réunion de rentrée, rendez-vous individuels, tutorat ou remédiation, signature du contrat pédagogique de réussite...) il sera considéré comme démissionnaire et désinscrit.

Si un étudiant en parcours adapté ayant signé un contrat pédagogique de réussite cesse de participer aux dispositifs, il sera considéré comme démissionnaire pour le parcours OUI SI et sera basculé en licence standard. Il ne pourra donc plus bénéficier de l'accompagnement personnalisé inhérent au parcours OUI SI.

Cette dernière règle s'applique également pour les absences : en cas de 2 absences injustifiées aux dispositifs spécifiques, l'étudiant est réputé défaillant dans son parcours OUI SI et il n'est plus admis à le poursuivre.

Stages		
Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
NIVEAU 1 - Parcours Préparatoire au professorat des écoles	3 semaines	janvier / février-mars / mai-juin
NIVEAU 2 - Parcours Préparatoire au professorat des écoles	3 semaines	janvier/février
NIVEAU 2 - Parcours Enseignement, éducation et formation	2 semaines	janvier-février
NIVEAU 3 - Parcours Enseignement, éducation et formation	3 semaines	octobre-décembre / janvier-février

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24/05/22.

Référent stage pour la formation : stages.inspe@uca.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

NIVEAU 1 - Parcours Enseignement, éducation et formation - S1					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A(1.1)	104, 105, 106, SDL10, SDL13	18	X		
B(2.1)	101, 102, 107, SDL11	9	X		
C(3.1)	103	3	X		

NIVEAU 1 - Parcours Enseignement, éducation et formation - S2					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A'(1.1)	206, 207, SDL20	12	X		
B'(2.1)	203, 204, 208, SDL22, SDL21	9	X		
C'(3.1)	201, 202	9	X		

NIVEAU 1 - Parcours Enseignement, éducation et formation (S1+S2)					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
AA'	104, 105, 106, SDL10, SDL13, 206, 207, SDL20	30	X		
BB'	101, 102, 107, SDL11, 203, 204, 208, SDL22, SDL21	18	X		
CC'	103, 201, 202	12	X		

MODALITÉS DE COMPENSATION

NIVEAU 2 - Parcours Enseignement, éducation et formation - S3					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A(1.2)	306, 307, SDL31, SDL30	12	X		
B(2.2)	301, 302, 305, 308, SDL32	12	X		
C(3.2)	303, 304	6	X		

NIVEAU 2 - Parcours Enseignement, éducation et formation - S4					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A'(1.2)	407, 409, SDL41	9	X		
B'(2.2)	402, 404, 405, 406, SDL40	12	X		
C'(3.2)	401, 403	9	X		

NIVEAU 2 - Parcours Enseignement, éducation et formation (S3+S4)					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
AA'	306, 307, SDL31, SDL30, 407, 409, SDL41	21	X		
BB'	301, 302, 305, 308, SDL32, 402, 404, 405, 406, SDL40	24	X		
CC'	303, 304, 401, 403	15	X		

MODALITÉS DE COMPENSATION

NIVEAU 3 + LAS-R 3 - Parcours Enseignement, éducation et formation - S5					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A(1.3)	505, 509	6	X		
B(3.3)	501, 506	6	X		
C(4.3)	503, 504, 507, 508, 510, 511	18	X		

NIVEAU 3 + LAS-R 3 - Parcours Enseignement, éducation et formation - S6					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A'(1.3)	608	3	X		
B'(3.3)	601, 607, libre	12	X		
C'(4.3)	602, 603, 604, 605, 606	15	X		

NIVEAU 3 + LAS-R 3 - Parcours Enseignement, éducation et formation (S5+S6)					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
AA'	505, 509, 608	9	X		
BB'	501, 506, 601, 607, libre	18	X		
CC'	503, 504, 507, 508, 510, 511, 602, 603, 604, 605, 606	33	X		

MODALITÉS DE COMPENSATION

NIVEAU 1 - Parcours Préparatoire au professorat des écoles (S1+S2)					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	11, 12 21, 22	15	X		
B	13, 14, 15 23, 24,25	39	X		
C	26, 27	6	X		

NIVEAU 2 - Parcours Préparatoire au professorat des écoles (S3+S4)					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	31, 32, 41, 42,	24	X		
B	33, 34, 35, 43, 44, 45	27	X		
C	36, 37, 47	9	X		

NIVEAU 1 - Parcours Enseignement, éducation et formation (standard / adapté)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 30 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{de} chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	1.1	UE 104 : Histoire de l'éducation	3													
					EvT		1	E	1h30				1	E	1h30	
		UE 105 : Apprentissages	3													
					EvT		1	A	1h30				1	A	1h30	
		UE 106 : Sociologie et philosophie de l'éducation	3													
					EvT		1	E	1h30				1	E	1h30	
		UE Introduction à l'analyse linguistique 1	6													
		<i>EC Introduction à l'analyse linguistique 1</i>			<i>Voir M3C de la Licence SDL</i>											
	UE Exercices d'analyse linguistique 1	3														
	<i>EC Exercices d'analyse linguistique 1</i>			<i>Voir M3C de la Licence SDL</i>												
	2.1	UE 101 : Langages artistiques	3													
					EvC	100%					1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 102 : Langages mathématiques	3													
					EvC	100%					1	E	1h30	1	E	1h30
UE AU CHOIX																
UE 107 : Langages des représentations du monde et de l'activité humaine		3														
			EvC	100%					1	E	1h30	1	E	1h30		
UE Langue et société 1	3															
<i>EC Langue et société 1</i>			<i>Voir M3C de la Licence SDL</i>													

3.1	UE 103 : Expériences	3											
	O2i MTU DOC Expériences			EvC	100%			1	E	1h30	1	A	
		30											
1.1	UE 206: Politique de l'éducation	3											
				EvT		1	A	1h30			1	A	1h30
	UE 207: Technologies et éducation	3											
				EvT		1	A	1h30			1	A	1h30
	UE Phonétique articulatoire et acoustique	6											
	<i>EC Phonétique articulatoire et acoustique</i>		<i>Voir M3C de la Licence SDL</i>										
2.1	UE 203: Langage des systèmes naturels et techniques	3											
				EvC	100%			1	E	1h30	1	E	1h30
	UE 204: Langue française	3											
				EvC	100%			1	E	1h30	1	E	1h30
	UE AU CHOIX												
	UE 208: Langages du corps	3											
				EvC	100%			1	A	1h30	1	A	1h30
	UE Exercices d'analyse linguistique 2	3											
	<i>EC Exercices d'analyse linguistique 2</i>		<i>Voir M3C de la Licence SDL</i>										
UE Syntaxe 1 (AU CHOIX)	3												
	<i>EC Syntaxe 1</i>		<i>Voir M3C de la Licence SDL</i>										
3.1	UE 201: Anglais	3											
				EvC	100%	2		2	E	1h	2	E	1h
									O	5min		O	5min
	UE 202: Expériences	6											
	O2i MTU DOC Expériences			EvC	100%			1	E	1h30	1	E	1h30
	Développement durable												
		30											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 105 206 207 **208 RSE et deuxième chance**: nature de l'épreuve "Autre": Test Moodle réalisé en 1h30 Questionnaire à Choix Multiples et/ou Questions à Réponse Courte et/ou Questions Ouvertes

UE 103: nature de l'épreuve de seconde chance "Autre": Dossier numérique à remettre durant la période d'examen

Les étudiants PASS-R passent les mêmes épreuves que les étudiants RSE

UE 101 102 107 103 203 204 208 201 202 : Choix de modalité EvC. Il y aura bien au moins 2 notes d'évaluation continue. Certaines épreuves seront constituées par un dossier numérique individuel ou collectif, qui pourra permettre d'obtenir des notes relatives à plusieurs UE ou EC. Ces modalités seront précisées par l'équipe pédagogique dès le début des enseignements

UE 202 - EC Développement durable : nature de l'épreuve "Autre" : **les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe**

NIVEAU 2 - Parcours Enseignement, éducation et formation (standard / adapté)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 27 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences												
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{de} chance				
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.		
3	1.2	UE 306 : Educations	3													
					EvT		1	A					1	A		
		UE 307 : Apprentissages	3													
					EvT		1	A	1h30					1	A	1h30
		UE 30 Phonologie	3													
					<i>Voir M3C de la Licence SDL</i>											
		UE 31 Lexicologie 1: morphologie lexicale	3													
					<i>Voir M3C de la Licence SDL</i>											
		UE 301 : Formation de la personne et du citoyen	3													
					EvC	100%					1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 302 : Langue française	3													
					EvT		1	A	1h30					1	A	1h30
		UE 305 : Langage du corps	3													
					EvT		1	A	1h30					1	A	1h30
		UE AU CHOIX														
	UE 308 : Langages des systèmes naturels et techniques	3														
				EvC	100%					1	E	1h30	1	E	1h30	
	UE 32 Syntaxe 2	3														
				<i>Voir M3C de la Licence SDL</i>												
	UE 303: Anglais	3														

				EvC	100%				1	E	1h	1	E	1h
	3.2	UE 304: Expériences	3											
				EvT		1	A	1h30				1	A	1h30
			30											
		UE 407: Histoire de l'éducation	3											
				EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
	1.2	UE 409: Sociologie et philosophie de l'éducation	3											
				EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 41 Lexicologie 2: sémantique lexicale	3											
				<i>Voir M3C de la Licence SDL</i>										
		UE 404: Langages informatiques	3											
				EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 405: Langages artistiques	3											
				EvC	100%				1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 406: Langages des représentations du monde et de l'activité humaine	3											
	2.2			EvC	100%				1	E	1h30	1	E	1h30
		UE AU CHOIX												
		UE 402: Langages mathématiques	3											
				EvC	100%				1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 40 Histoire de la langue	3											
				<i>Voir M3C de la Licence SDL</i>										
		UE 401: Anglais	3											
				EvC	100%				1	O	10min	1	O	20min
	3.2	UE 403: Expériences	6											
				EvC	100%				1	A		1	A	
			30											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 307 302 305 304 - "Autre": Test Moodle réalisé en 1h30 Questionnaire à Choix Multiples et/ou Questions à Réponse Courte et/ou Questions Ouvertes

UE 306 - "Autre": dossier numérique à remettre pendant la période d'examen

UE 403 RSE et 2e chance - "Autre": dossier numérique à remettre pendant la période d'examen ; le dossier prend en compte le stage effectué

UE 301, UE 308, UE303, UE 405, UE 406, UE 401, UE 402, UE 403 : Choix de modalité EvC. Il y aura bien au moins 2 notes d'évaluation continue. Certaines épreuves sont constituées par un dossier numérique individuel ou collectif.

UE 403 : un dossier remis en EvC prend en compte le stage effectué

La validation du Module Développement Durable est obligatoire en N2, à l'exception des étudiants qui l'ont validé en N1 à l'UCA ; les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe

NIVEAU 3 + LAS-R 3 - Parcours Enseignement, éducation et formation (standard / adapté)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 36 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences												
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance				
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.		
5	1.3	UE 505: Technologies et éducation	3														
				EvT		1	A	1h30				1	A	1h30			
		UE 509: Educations	3														
					EvC	100%					1	E	1h30	1	E	1h30	
	3.3	UE 501: Anglais	3														
						EvC	100%					1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 506: Stage et Projet tutoré	3														
			EC1: Stage		0,5	EvT		1	A				1	A			
			EC2: Projet tutoré		0,5	EvT		1	A				1	A			
	4.3	UE 503: Perspectives éducatives et didactique des mathématiques	3														
						EvC	100%					1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 504: Perspectives éducatives et didactique du français	3														
						EvT		1	A	1h30				1	A	1h30	
		UE 507: Perspectives éducatives et didactique des arts	3														
						EvC	100%						1	E	1h30	1	E
UE 508: Perspectives éducatives et didactique des technologies		3															
				EvC	100%						1	A		1	A		
UE 510: Perspectives éducatives et didactique de l'informatique	3																
				EvC	100%						1	E	1h30	1	E	1h30	

	UE 511: Perspectives éducatives et didactique des langues vivantes	3												
				EvT		1	A					1	A	
		30												
1.3	UE 608: Politique de l'éducation	3												
				EvT		1	A					1	A	
	UE 601: Anglais	3												
				EvC	100%				1	O	20min	1	O	20min
	UE 607: Stage et Projet tutoré	6												
3.3	EC1: Stage		0,4	EvT	20%	1	A					1	A	
	EC2: Projet tutoré		0,2	EvC		1			1	O	10min	1	O	10min
			0,4	EvT		1	A					1	A	
	UE Libre	3												
6	UE 602: Perspectives éducatives et didactique des mathématiques	3												
				EvC	100%				1	E	1h30	1	E	1h30
	UE 603: Perspectives éducatives et didactique du français	3												
				EvC	100%				1	E	1h30	1	E	1h30
4.3	UE 604: Perspectives éducatives et didactique de l'éducation physique	3												
				EvT		1	A	1h30				1	A	1h30
	UE 605: Perspectives éducatives et didactique des sciences humaines et sociales	3												
				EvC	100%				1	E	1h30	1	E	1h30
	UE 606: Perspectives éducatives et didactique de la formation de la personne et du citoyen	3												
				EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 505 504 604 - "Autre": Test Moodle réalisé en 1h30 Questionnaire à Choix Multiples et/ou Questions à Réponse Courte et/ou Questions Ouvertes

UE 506 EC1 et EC2 UE 508 UE 511 UE 608 UE 607 EC1 et EC2 - "Autre": dossier numérique à remettre pendant la période d'examen

UE 509 501 503 507 508 510 601 602 603 605 : Choix de modalité EvC. Il y aura bien au moins 2 notes d'évaluation continue. Certaines épreuves sont constituées par un dossier numérique individuel ou collectif.

UE 506 EC1 et EC2 607 EC1 et EC2 : les dossiers remis prennent en compte le stage effectué

NIVEAU 1 - Parcours Préparatoire au professorat des écoles

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 60 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 11 : Sciences de l'éducation et connaissance du système	6												
		EC 1 : Histoire de l'éducation													
		EC 2 : Sociologie et philosophie de l'éducation			EvC	100%	2	E		2	E	1h30	2	E	1h30
	B	UE 12 : Langage et communication	3												
		EC 1 : Langage des représentations du monde			EvC	100%	2	A+E		1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 13 : Fondamentaux	9												
	B	EC 1 : Français		0,5	EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h30
		EC 2 : Maths		0,5	EvC	100%	2	E+A		1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 14 : Polyvalence	9												
		EC 1 : Philosophie		0,2	EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h30
		EC 2 : EPS		0,2	EvC	100%	2	A		1	A		1	A	
		EC 3 : Histoire-Géographie		0,2	EvC	100%	2	A		1	E	1h	1	E	1h
		EC 4 : Sciences et Technologies		0,2	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 5 : Arts plastiques et musique		0,2	EvC	100%	2	A		1	A		1	A	
	B	UE 15 : Langue vivante	3												
EC 1 : Anglais				EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h30	
		30													

2	A	UE 21 : Sciences de l'éducation et connaissance du système	3												
		EC 1 : Politique de l'éducation			EvC	100%	2	A		2	E	1h30	2	E	1h30
		EC 2 : Technologie et éducation													
		UE 22 : Langage et communication	3												
	EC 1 : Langage du corps			EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h30	
	B	UE 23 : Fondamentaux	9												
		EC 1 : Français		0,5	EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h30
		EC 2 : Maths		0,5	EvC	100%	2	E+A		1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 24 : Polyvalence	6												
		EC 1 : Philosophie		0,2	EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h30
		EC 2 : EPS		0,2	EvC	100%	2	A		1	A		1	A	
		EC 3 : Histoire-Géographie		0,2	EvC	100%	2	A		1	E	1h	1	E	1h
		EC 4 : Sciences et Technologies		0,2	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 5 : Arts plastiques et musique		0,2	EvC	100%	2	A		1	A		1	A	
		UE 25 : Langue vivante	3												
	EC 1 : Anglais			EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h30	
	C	UE 26 : Parcours personnalisé	3												
		EC 1 : Méthodologie pour entrer dans le travail universitaire			EvC	100%	2	A		2	A		2	A	
		EC 2 : Module d'accompagnement personnalisé													
		EC 3 : Module développement durable													
		UE 27 : Professionnalisation et stage	3												
EC 1 : Accompagnement de stage				EvC	100%	2	A		1	A		1	A		
EC 2 : Analyse de pratique															
EC 3 : Conférences et rencontres de professionnels		NON ÉVALUÉ													
		30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 12 EC1 : nature de l'épreuve "Autre" : Devoir maison

UE 13 EC2 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 14 EC2 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier numérique et épreuve physique (RSE et 2de chance : dossier numérique)

UE 14 EC3 : nature de l'épreuve "Autre" : deux dossiers documentaires thématiques à rendre en Histoire et en Géographie

UE 14 EC5 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier numérique en deux parties (Arts plastiques et musique)

UE 21 EC1 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier collectif

UE 21 EC2 : nature de l'épreuve "Autre" : Epreuve écrite avec document à composer chez soi

UE 23 EC2 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 24 EC2 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier numérique et épreuve physique (RSE et 2de chance : dossier numérique)

UE 24 EC3 : nature de l'épreuve "Autre" : deux dossiers documentaires thématiques à rendre en Histoire et en Géographie

UE 24 EC5 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier numérique en deux parties (Arts plastiques et musique)

UE 26 EC1 et EC2 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier numérique en deux parties

UE 26 EC3 module Développement durable : **les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe**

UE 27 EC1 et EC2 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier numérique et audio

NIVEAU 2 - Parcours Préparatoire au professorat des écoles

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 60 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 31 SCIENCES DE L EDUCATION ET CONNAISSANCE DU SYSTÈME	6												
		EC 1 : EDUCATION	0,5	EvC	100%				2	E+A	1h30	2	E	1h30	
		EC 2 : APPRENTISSAGE 1	0,5												
	A	UE 32 LANGAGE ET COMMUNICATION	3												
		LANGAGE DU CORPS			EvC	100%				1	A	1h30	1	A	1h30
	B	UE 33 LES FONDAMENTAUX	6												
		EC 1 : FRANCAIS	0,5	EvC	100%	2				1	E	1h30	1	E	1h30
		EC 2 : MATHS	0,5	EvC	100%	2	E+A			1	E	1h30	1	E	1h30
	B	UE 34 LA POLYVALENCE	6												
		EC 1 : EPS	0,2	EvC	100%	2				1	A		1	A	
		EC 2 : PHILOSOPHIE	0,2	EvC	100%	2				1	E	1h30	1	O	0h45
		EC 3 : HISTOIRE ET GEOGRAPHIE	0,2	EvC	100%	2	A			1	E	1h	1	E	1h
		EC 4 : SCIENCES ET TECHNOLOGIE	0,2	EvC	100%	2	E	1 h		1	E	1h	1	E	1h
		EC 5 : ARTS PLASTIQUES ET MUSIQUE	0,2	EvC	100%	2	A			1	A		1	A	
	B	UE35 LANGUE VIVANTE	3												
		EC ANGLAIS			EvC	100%				1	E	1h30	1	E	1h30
	C	UE 36 PARCOURS PERSONNALISE	3												
		EC 1 : METHODOLOGIE POUR ENTRER DANS LE TRAVAIL UNIVERSITAIRE			EvC	100%	2				2	A	2	A	
EC 2 : MODULE D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE															

C	UE 37 PROFESSIONNALISATION ET STAGE	3												
	EC 1 : ACCOMPAGNEMENT STAGE													
	EC 2 : ANALYSE DE PRATIQUE			EvC	100%	2			1	A		1	A	
	EC 3 : CONFERENCES ET RENCONTRES DE PROFESSIONNELS													
		30												
A	UE 41 SCIENCES DE L'EDUCATION ET CONNAISSANCE DU SYSTÈME EDUC	9												
	EC 1 : HISTOIRE DE L'EDUCATION													
	EC 2 : SOCIOLOGIE ET PHILOSOPHIE DE L'EDUCATION			EvC	100%				3	2E+1A	1h30	2	E	1h30
	EC 3 : APPRENTISSAGE 2													
A	UE 42 LANGAGE ET COMMUNICATION	6												
	EC 1 : LANGAGE DES REPRESENTATIONS DU MONDE		0,5	EvC	100%	2			1	E	1h30	1	E	1h30
	EC 2 : LANGAGE INFORMATIQUE		0,5	EvC	100%	2			1	E	1h30	1	E	1h30
B	UE 43 LES FONDAMENTAUX	3												
	EC 1 : FRANCAIS		0,5	EvC	100%	2			1	E	1h30	1	E	1h30
	EC 2 : MATHS		0,5	EvC	100%	2	E+A		1	E	1h30	1	E	1h30
B	UE 44 LA POLYVALENCE	6												
	EC 1 : EPS		0,2	EvC	100%	2			1	A		1	A	
	EC 2 : PHILOSOPHIE		0,2	EvC	100%				1	E	1h30	1	O	0h45
	EC 3 : HISTOIRE GEOGRAPHIE		0,2	EvC	100%	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
	EC 4 : SCIENCES ET TECHNOLOGIE		0,2	EvC	100%	2	E	1 h	1	E	1h	1	E	1h
	EC 5 : ARTS PLASTIQUES ET MUSIQUE		0,2	EvC	100%	2	A		1	A		1	A	
B	UE 45 LANGUE VIVANTE	3												
	EC ANGLAIS			EvC	100%				1	E	1h30	1	E	1h30
C	UE 47 PROFESSIONNALISATION ET STAGE	3												
	EC 1 : ACCOMPAGNEMENT STAGE													
	EC 2 : ANALYSE DE PRATIQUE													
	EC 3 : CONFERENCES ET RENCONTRES DE PROFESSIONNELS			EvC	100%	2			1	A		1	A	
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 31 EC1: nature de l'épreuve "Autre": un devoir numérique Test Moodle réalisé en 1h30 Questionnaire à Choix Multiples et/ou Questions à Réponse Courte

UE 34 EC3 : nature de l'épreuve "Autre" : deux dossiers documentaires thématiques à rendre en Histoire et en Géographie

UE 34 et 44 EC5 (arts) : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier numérique en deux parties (Arts plastiques et musique)

UE 34 et 44 EPS : Dossier à rendre et épreuve physique

UE 47 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier à rendre

La validation du Module Développement Durable est obligatoire en N2, à l'exception des étudiants qui l'ont validé en N1 à l'UCA ; les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe

INFORMATIONS GENERALES LAS ET LAS-READAPTATION

LAS 1 – LAS 2 – LAS 3 – LAS-R 2 – LAS-R 3

ASSIDUITE AUX ENSEIGNEMENTS – REGIME SPECIAL D'ÉTUDES – ABSENCES AUX EVALUATIONS

ASSIDUITE AUX ENSEIGNEMENTS

Absences justifiées et injustifiées seront distinguées. Aucun étudiant ne sera déclaré défaillant pour des absences justifiées.

UE SANTE/READAPTATION : la présence est obligatoire en TD et en TP.

UE DISCIPLINAIRES HORS SANTE/READAPTATION : les règles d'assiduité s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence portant les enseignements.

REGIME SPECIAL D'ÉTUDES (RSE)

Aucun aménagement d'examen n'est possible en PASS et Portail Réadaptation, à l'exception des étudiants en situation de handicap.

Cependant des aménagements d'études sont possibles tels que le choix d'un groupe de travaux dirigés (TD) et de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant.

ACCES A LA SALLE D'EXAMEN

UE SANTE/READAPTATION : aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté. Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.

UE DISCIPLINAIRES HORS SANTE/READAPTATION : les règles d'accès à la salle d'examen s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence portant les enseignements.

ABSENCES AUX EVALUATIONS

Pour toute évaluation terminale ou évaluation continue participant à l'accès aux études de santé ou paramédicales, le "Règlement des examens du PASS et du Portail Réadaptation" devra être appliqué.

Les évaluations continues

Elles peuvent être annoncées préalablement ou pas.

Absences justifiées et injustifiées seront distinguées.

Une absence justifiée donnera droit à une épreuve de substitution. En cas d'absence à cette épreuve, la note zéro comptant dans la moyenne sera donnée.

Les justificatifs d'absence devront être communiqués dans les 48 heures suivant la séance d'enseignement. Les certificats médicaux motivant l'absence d'un étudiant à une épreuve d'évaluation continue devront être rédigés par un médecin n'ayant aucun lien familial avec l'étudiant concerné.

Une absence injustifiée à une épreuve d'évaluation continue conduira à un zéro comptant dans la moyenne. Au-delà de deux absences injustifiées (à partir de la 3^{ème} absence) à des épreuves d'évaluation continue pour l'ensemble des UE au cours d'un semestre, l'étudiant sera considéré comme « Défaillant ».

Les évaluations terminales (hors UE de préparation à l'oral)

Une absence à une épreuve d'évaluation terminale conduira à un zéro comptant dans la moyenne ce qui permettra tout de même au candidat de concourir à l'accès aux études de santé s'il remplit les conditions de recevabilité.

UE de préparation à l'oral

L'UE de préparation à l'oral se validant par le rendu d'un écrit sur l'ENT, tout manquement à cette obligation conduira à la défaillance en évaluation initiale.

REGLEMENT DES EXAMENS DES LAS ET LAS-READAPTATION

LAS 1 – LAS 2 – LAS 3 – LAS-R 2 – LAS-R 3

Ce règlement est élaboré pour toutes les épreuves comptant pour l'accès aux études de santé ou paramédicales.

EVALUATIONS DES UE DISCIPLINAIRES DES LAS ET LAS-READAPTATION

Les règles d'examen des évaluations terminales ou continues s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence.

EVALUATIONS TERMINALES DES UE SANTE/READAPTATION DES LAS ET LAS-READAPTATION

ACCES AUX SALLES ET INSTALLATION DES ETUDIANTS

- Les étudiants devront être présents devant la salle d'examen à l'heure indiquée sur les convocations.
- Les étudiants ne doivent pas pénétrer à l'intérieur de la salle d'examen avant d'y avoir été autorisés.
- Afin de lever toute suspicion de fraude, les étudiants se présentent avec des tenues permettant de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'oreillette ou de casque osseux. **Les oreilles doivent être strictement dégagées.**
- Les téléphones et autres matériels de stockage ou transmission d'information (montres connectées), ou permettant l'accès à internet sont **éteints et déposés dans les sacs**. L'usage de n'importe quelle fonction de ces matériels, y compris d'horloge, est strictement interdit et donne lieu au renseignement d'un procès-verbal de suspicion de fraude. L'heure sera portée à la connaissance des étudiants par une horloge dans la salle ou par la projection de l'heure sur un support mural.
- Avant de s'asseoir à la place qui lui a été attribuée, **l'étudiant pose son sac et ses vêtements à l'endroit indiqué par les surveillants et se munit du seul matériel de composition expressément autorisé.**

- L'étudiant n'a, sur sa table, **ni trousse, ni étui à lunettes, ni téléphone portable, ni autre document personnel**. Seuls sont autorisés le matériel ou les documents précisés par l'auteur du sujet d'examen et dont **la mention doit figurer sur les convocations et sur les sujets distribués**. Si une calculatrice peut être utilisée, mention est faite de la marque ou de la série autorisée sur le sujet. Une vérification sera effectuée avant le début de l'épreuve (ou en amont de l'épreuve et validée par un tampon à l'arrière de la calculatrice).
L'université ne fournira pas de calculatrice. En prévision d'une panne, l'étudiant pourra apporter deux calculatrices de la ou des marques **autorisées**, mais une seule sera sur la table d'examens (l'autre pourra être déposée aux pieds de l'étudiant).
- La **vérification de l'identité des étudiants** (une pièce d'identité ou, à défaut, la carte d'étudiant*) **est effectuée sur table** :
*La **pièce d'identité avec photo est OBLIGATOIRE** : sans ce document, **l'étudiant ne pourra pas être autorisé à composer**. En cas de vol, un justificatif de la plainte déposée auprès des services compétents (police ou gendarmerie) sera exigé.

Une fois installés, les étudiants mettent sur un coin de la table leur pièce d'identité : après avoir vérifié l'identité et la concordance avec le n° de table, **le surveillant note la présence (P) de l'étudiant sur la liste d'appel**.

Le numéro de table peut être différent à chaque épreuve.

DEROULEMENT DES EPREUVES

- **Aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté**. Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.
- Les étudiants ne peuvent composer que sur le matériel d'examen mis à leur disposition, y compris pour les brouillons.
- Il est demandé à l'étudiant, avant le début de l'épreuve, de renseigner chaque copie mise à sa disposition, exclusivement à l'emplacement réservé à cet effet : son nom, prénom, la discipline et la date.
- **Aucun signe distinctif permettant d'identifier l'étudiant ne doit être apposé sur les copies. Le numéro de table ne doit en aucun cas être reporté sur la copie.**
- **Les sujets ne pourront être manipulés que sur l'indication des surveillants**, une fois que tous les sujets auront été distribués. Dès que les étudiants prennent connaissance du sujet, **l'heure exacte de début de l'épreuve est portée à la connaissance des étudiants**. La durée de l'épreuve est obligatoirement respectée. Le temps de composition restant est donné régulièrement.

- **Aucune sortie définitive n'est possible pendant la durée des épreuves écrites.**
- Les sorties pour se rendre aux toilettes sont accordées pour une courte durée, **de manière individuelle et échelonnée** (sortie d'un étudiant à la fois). Lorsque cela est possible, les étudiants sont accompagnés par un surveillant(e) et sous réserve que leur copie et brouillons aient été remis aux surveillants préalablement à leur sortie. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

FIN DE L'ÉPREUVE :

- **La durée d'un examen doit être strictement respectée** et ne peut être ni écourtée, ni prolongée sous aucun prétexte (sauf cas de dérogation spécifique pour les étudiants présentant un handicap et bénéficiant d'une majoration de temps).
- Un étudiant n'est pas admis à continuer à composer lorsque la durée de l'épreuve est achevée et que l'annonce en a été faite. Dans le cas où il continue à composer, mention en est portée sur le procès-verbal.
- A la fin de l'épreuve, les étudiants **posent leur stylo et croisent les bras**. Ils rendent tous leur copie, même une copie blanche.
- **Lors du ramassage des copies sur table**, les étudiants **émargent la liste de présence en donnant leur copie, avant de quitter la salle**. L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaire oublié.
- Aucun étudiant ne peut rester dans la salle d'examen après avoir remis sa copie, à l'issue de l'épreuve ou entre deux épreuves.

Un procès-verbal d'épreuve est rédigé à l'issue de chaque épreuve, signé par le responsable de salle et les surveillants.

Il mentionne toutes les indications relatives à l'examen (année, semestre, session, date, lieu, nature de l'épreuve...), le nombre d'étudiants inscrits, le nombre d'étudiants présents, le nombre de copies recueillies et, le cas échéant, les incidents survenus lors l'épreuve.

FRAUDE ET TENTATIVE DE FRAUDE :

- En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude, le surveillant **responsable de la salle a toute autorité pour prendre les mesures nécessaires pour faire cesser la fraude** ou la tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des étudiants. Il saisit toutes les pièces qui permettront d'établir ultérieurement la matérialité des faits.
- Le responsable de salle **consigne les faits sur le procès-verbal spécifique « Tentative de fraude »** lequel est contresigné par les autres surveillants et par l'auteur de la fraude ou de la tentative de fraude, ainsi que par des témoins éventuels. En cas de refus de l'étudiant de contresigner, mention en est portée au procès-verbal.
- Tout incident est obligatoirement porté à la connaissance du Président de Jury et du Directeur de composante.
- A la demande du Directeur de la composante, **les poursuites disciplinaires** sont engagées par le Président de l'Université qui juge de l'opportunité des poursuites et saisit le Président de la section disciplinaire.
- Indépendamment des poursuites disciplinaires, des **poursuites pénales** peuvent être engagées en cas de fraude.
- **Aucune attestation de réussite ou aucun relevé de notes ne peut être délivré à un étudiant poursuivi** devant la section disciplinaire avant que la formation de jugement ait statué.
- **Toute sanction aboutissant, a minima, à la nullité de l'épreuve concernée**, le Président de l'Université saisit le Jury pour une nouvelle délibération portant sur les résultats obtenus par l'intéressé.

EVALUATIONS CONTINUES DES UE SANTE/READAPTATION DES LAS ET LAS-READAPTATION

ACCES AUX SALLES ET INSTALLATION DES ETUDIANTS

- Les évaluations continues ne nécessitent pas obligatoirement une convocation ou l'anonymisation des copies.
- Afin de lever toute suspicion de fraude, les étudiants se présentent avec des tenues permettant de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'oreillette ou de casque osseux. **Les oreilles doivent être strictement dégagées.**
- Les téléphones et autres matériels de stockage ou transmission d'information (montres connectées), ou permettant l'accès à internet sont **éteints et déposés dans les sacs**. L'usage de n'importe quelle fonction de ces matériels, y compris d'horloge, est strictement interdit et donne lieu au renseignement d'un procès-verbal de suspicion de fraude. L'heure sera portée à la connaissance des étudiants par une horloge dans la salle ou par la projection de l'heure sur un support mural.
- **L'étudiant pose son sac et ses vêtements à l'endroit indiqué par les surveillants et se munit du seul matériel de composition expressément autorisé.**
- L'université ne fournira pas de calculatrice.
- Une **vérification de l'identité des étudiants** (une pièce d'identité ou, à défaut, la carte d'étudiant**) **est possible.**
Le surveillant note la présence (P) de l'étudiant sur la liste d'appel.

DEROULEMENT DES EPREUVES

- **Aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté.** Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de la distribution des sujets.
- **Aucune sortie définitive n'est possible pendant la durée des épreuves écrites.**
- Les sorties pour se rendre aux toilettes sont accordées pour une courte durée, **de manière individuelle et échelonnée** (sortie d'un étudiant à la fois). Lorsque cela est possible, les étudiants sont accompagnés par un surveillant(e) et sous réserve que leur copie et brouillons aient été remis aux surveillants préalablement à leur sortie. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

FIN DE L'ÉPREUVE :

- La durée d'un examen doit être strictement respectée et ne peut être ni écourtée, ni prolongée sous aucun prétexte (sauf cas de dérogation spécifique pour les étudiants présentant un handicap et bénéficiant d'une majoration de temps).
- Un étudiant n'est pas admis à continuer à composer lorsque la durée de l'épreuve est achevée et que l'annonce en a été faite. Dans le cas où il continue à composer, mention en est portée sur le procès-verbal.
- A la fin de l'épreuve, les étudiants **posent leur stylo et croisent les bras**. Ils rendent tous leur copie, même une copie blanche.
- Lors du ramassage des copies sur table, les étudiants **émargent la liste de présence en donnant leur copie, avant de quitter la salle**. L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaire oublié.

Un **procès-verbal d'épreuve** est rédigé à l'issue de chaque épreuve, signé par le responsable de salle. Il mentionne toutes les indications relatives à l'examen (année, semestre, session, date, lieu, nature de l'épreuve...), le nombre d'étudiants inscrits, le nombre d'étudiants présents, le nombre de copies recueillies et, le cas échéant, les incidents survenus lors l'épreuve.

FRAUDE ET TENTATIVE DE FRAUDE :

- En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude, le surveillant **responsable de la salle a toute autorité pour prendre les mesures nécessaires pour faire cesser la fraude** ou la tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des étudiants. Il saisit toutes les pièces qui permettront d'établir ultérieurement la matérialité des faits.
- Le responsable de salle **consigne les faits sur le procès-verbal spécifique « Tentative de fraude »** lequel est contresigné l'auteur de la fraude ou de la tentative de fraude, ainsi que par des témoins éventuels. En cas de refus de l'étudiant de contresigner, mention en est portée au procès-verbal.
- Tout incident est obligatoirement porté à la connaissance du Président de Jury et du Directeur de composante.

- A la demande du Directeur de la composante, **les poursuites disciplinaires** sont engagées par le Président de l'Université qui juge de l'opportunité des poursuites et saisit le Président de la section disciplinaire.
- Indépendamment des poursuites disciplinaires, des **poursuites pénales** peuvent être engagées en cas de fraude.
- **Aucune attestation de réussite ou aucun relevé de notes ne peut être délivré à un étudiant** poursuivi devant la section disciplinaire avant que la formation de jugement ait statué.
- **Toute sanction aboutissant, a minima, à la nullité de l'épreuve concernée**, le Président de l'Université saisit le Jury pour une nouvelle délibération portant sur les résultats obtenus par l'intéressé.

(Ces consignes devront être communiquées par tous moyens aux étudiants, dès à présent, avant les épreuves et affichées à proximité immédiate des salles d'examens).

ETUDIANTS INTERNATIONAUX

ENSEIGNEMENTS DE LANGUES EN LICENCE

Il est proposé un renforcement en langue française aux étudiants internationaux souhaitant approfondir leurs connaissances et optimiser leurs chances de réussite en Licence.

Dans le cas où ces étudiants choisiraient cette possibilité, il en est fait mention dans leur contrat pédagogique. Pour les étudiants en parcours adapté, ce renforcement est obligatoire.

1^{ER} NIVEAU DE LICENCE

3 crédits sont attribués au semestre 2 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

L'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2nde chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

2^{EME} NIVEAU DE LICENCE

3 crédits par semestre sont attribués aux semestres 3 et 4 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

Pour chacun des deux semestres, l'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2nde chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

3^{EME} NIVEAU DE LICENCE

Les maquettes restent inchangées pour les étudiants internationaux aux semestres 5 et 6.

Il est cependant conseillé aux étudiants internationaux de choisir l'UE libre Français Langue Etrangère – FLE affectée de 3 crédits au semestre 6.



Ce module permet d'obtenir ou de compléter une base de connaissances commune à tous les étudiants de 1^{er} cycle de l'UCA concernant les aspects pluridisciplinaires du Développement Durable. La validation du module permet d'obtenir un badge avec une reconnaissance UCA exploitable dans les CV et sur les différents réseaux professionnels.

1- Rappel des Objectifs :

- Donner un socle solide et partagé sur les enjeux du Développement Durable
- Aborder les notions de développement durable dans une démarche interdisciplinaire sous différentes formes de supports pédagogiques innovants.

2-Modalités de dispense et de validation :

- Module **entièrement en ligne** sur la plateforme Moodle
- Module obligatoire de **24 h : 18h Tronc commun + 6h Thématiques Instituts**
- Validation du module par un test de positionnement qu'il est possible de recommencer jusqu'à obtention de 80 % de réussite.

3- Configuration :

Dans la plupart des formations, ce module est intégré dans la maquette sans suppression de cours existants. Ces heures sont ajoutées en plus du volume horaire actuel ou intégrées au sein d'une UE déjà existante (ex : au sein d'une UE transversale : PPP ; MTU, O2i ; recherche documentaire...)

4-Modalités d'évaluation 2023-2024 :

Formation	Niveau d'études	Intégration dans la maquette	Conséquence sur la poursuite d'études	Obtention de l'open badge
Licence	Obligatoire en N1 Obligatoire en N2 sauf si validé lors du N1	Oui en N1	Si non validé, « AJAC en attente de validation du module DD »	Si validé, obtention de l'open badge niveau 1 Développement Durable
LAS et LAS-R	Obligatoire en N1 Si non validé en N1, doit être validé pendant le N2	Oui en N1	La non -validation du module n'empêche pas de candidater aux études de santé ou paramédicales. Si non validé, « AJAC en attente de validation du module DD »	
PASS - Portail Réadaptation	Module mis à disposition sans obligation de validation	Non	Si non validé, l'étudiant qui accède à une licence devra valider le Module DD en N2	
BUT	Lorsque c'est possible, le module est intégré aux maquettes, sans impact pour la validation de l'année. Concernant les BUT dans lesquels le module n'a pas pu être intégré, les enseignements en ligne seront mis à disposition des étudiants tout au long de leur premier cycle de formation afin qu'ils le valident à leur convenance. Les étudiants de BUT 3 n'ayant pas encore validé le module au cours de leurs années universitaires précédentes devront le valider avant la fin de leur année de BUT 3.			

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2023 - 2024

Master MEEF Premier degré

Parcours 1 : Enseigner en France

Parcours 2 : Enseigner en France et à l'Étranger

Parcours 3 : Enseigner dans un établissement français à l'étranger

Conseil de Gestion : avis favorable le 16/06/23

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : le 12/09/23

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Olivier RIVIERE - Olivier.Riviere@uca.fr**

Parcours, Niveau ...	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Enseigner en France	Olivier RIVIERE	Olivier.Riviere@uca.fr
Enseigner en établissement français à l'étranger	Raphaël COUDERT	Raphaël.Coudert@uca.fr
Enseigner en France et à l'étranger		

Contact en scolarité : scolarite.inspe@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Feuille de présence pour les stagiaires formation continue (pour tous les diplômés). L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE.
Assiduité aux TD	Feuille de présence pour les étudiants boursiers et les stagiaires formation continue (pour tous les diplômés) et feuille de présence pour les étudiants fonctionnaires stagiaires en Master MEEF et pour les étudiants de licence. L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE.
Assiduité aux TP	Feuille de présence pour les étudiants boursiers et les stagiaires formation continue (pour tous les diplômés) et feuille de présence pour les étudiants fonctionnaires stagiaires en Master MEEF et pour les étudiants de licence L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE.
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 15 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => neutralisation sur aucune épreuve maximum. L'étudiant est déclaré défaillant à partir de 1 absence injustifiée.

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1	6 semaines	S1/S2
M2	12 semaines	S3/S4

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24/05/22.

Référent stage pour la formation : stages.inspe@uca.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours Enseigner en France				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE11 UE12 UE21 UE22	21		X
B	UE13 UE23	12		X
C	UE14 UE24	12		X
D	UE15 UE16 UE25 UE26 UE27	15		X

Master 2 - Parcours Enseigner en France				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE31 UE32 UE41 UE42	24		X
B	UE33 UE43	9		X
C	UE34 UE44	9		X
D	UE35 UE36 UE45 UE46	18		X

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours Enseigner en France et à l'étranger				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE11 UE12 UE21 UE22	21		X
B	UE13 UE23	12		X
C	UE14 UE24	12		X
D	UE15 UE16 UE25 UE26 UE27	15		X

Master 2 - Parcours Enseigner en France et à l'étranger				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE31 UE32 UE41 UE42	24		X
B	UE33 UE43	9		X
C	UE34 UE44	9		X
D	UE35 UE36 UE45 UE46	18		X

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 2 - Parcours Enseigner dans un établissement français à l'étranger				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE31 UE33	15		x
B	UE32 UE34	15		x
C	UE41 UE43 UE45	15		x
D	UE42 UE44	15		x

MASTER 1 - Parcours Enseigner en France

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 18 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 11 : CONNAISSANCES GENERALES POUR ENSEIGNER	9												
		EC1 : CONNAISSANCES GENERALES SUR LES PROCESSUS D'APPRENTISSAGE													
		EC2 : ENSEIGNEMENT ET NUMERIQUE			EvT		1	E	2 h				1	E	2 h
		EC3 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - PEDAGOGIE													
		UE 12 : MEMOIRE DE RECHERCHE A VISEE PROFESSIONNELLE	3												
		EC : INITIATION A LA RECHERCHE			EvT		1	A					1	A	
			12												
1	B	UE 13 : ENSEIGNER LE FRANCAIS A L'ECOLE	6												
		EC 1 : DIDACTIQUE DU Français													
		EC 2 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE STAGE - FRANCAIS			EvC	100%	3	2E+A	1 h+1h	1	E	3 h	1	E	2 h
		EC 3 : PREPARATION AU CONCOURS													

C	UE 14 : ENSEIGNER LES MATHÉMATIQUES A L'ÉCOLE	6											
	EC 1 : DIDACTIQUE DES MATHS												
	EC 2 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - MATHS		EvT		1	E	3 h				1	E	3 h
	EC3 : ENSEIGNEMENT ET NUMÉRIQUE												
		12											
D	UE 15 : ENSEIGNER LES SCIENCES/SCIENCES HUMAINES/ARTS VISUELS-M	3											
	EC 1 : DIDACTIQUE												
	EC 2 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE et STAGE - 1		EvT		1	A					1	A	
	EC 3 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE et STAGE - 2												
	UE 16 : POLYVALENCE EDD INTERDISCIPLINAIRE ET REGARDS CROISÉS	3											
EC 1 : REGARDS CROISÉS DIDACTIQUE/PÉDAGOGIE			EvC	100%	2	A		1	A		1	E	2 h
EC 2 : SEMAINE THÉMATIQUE													
		6											
2 A	UE 21 : CONNAISSANCES GÉNÉRALES POUR ENSEIGNER	6											
	EC1 : CONNAISSANCES GÉNÉRALES SUR LES PROCESSUS D'APPRENTISSAGE												
	EC2 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - PÉDAGOGIE		EvT		1	E	2 h				1	E	2 h
	UE 22 : MÉMOIRE DE RECHERCHE AVISÉE PROFESSIONNELLE	3											
	EC : SEMINAIRES			EvT		1	A				1	A	
		9											

2	B	UE 23 : ENSEIGNER LE FRANCAIS A L'ECOLE	6												
		EC 1 : DIDACTIQUE DU Français													
		EC 2 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE STAGE - FRANCAIS			EvC	100%	2	A + E	1h30	1	E	3 h	1	E	2 h
		EC 3 : ENSEIGNEMENT ET NUMERIQUE EC4 : PREPARATION AU CONCOURS													
	C	UE 24 : ENSEIGNER LES MATHEMATIQUES A L'ECOLE	6												
		EC 1 : DIDACTIQUE DES MATHS													
		EC 2 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - MATHS			EvT		1	E	3 h				1	E	3 h
		EC 3 : ENSEIGNEMENT ET ECOLE INCLUSIVE													
			12												
	D	UE 25 : ENSEIGNER LES SCIENCES/SCIENCES HUMAINES/ARTS VISUELS-M	3												
		EC 1 : DIDACTIQUE													
		EC 2 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE et STAGE - 1													
		EC 3 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE et STAGE - 2			EvT		1	A					1	A	
		EC4 : ENSEIGNEMENT ET ECOLE INCLUSIVE													
EC5 : PREPARATION AU CONCOURS															
UE 26 : POLYVALENCE EDD INTERDISCIPLINARITE ET REGARDS CROISES		3													
EC 1 : REGARDS CROISES DIDACTIQUE/PEDAGOGIE			EvC	100%	2	A		1	A		1	E	2 h		
EC 2 : SEMAINE THEMATIQUE															
UE 27 : LANGUES	3														
EC : LANGUES			EvT		1	O	15 min				1	O	15 min		
		9													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 12 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE 13 : nature de l'épreuve "Autre" : épreuve à distance d'1h30 déposée sur moodle

UE 15 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier (dont éventuellement 1 fichier audio)

UE 16 : nature de l'épreuve "Autre" : évaluation initiale : évaluation des compétences en lien avec le référentiel enseignant

UE 16 : nature de l'épreuve "Autre" : RSE : dossier de 5 pages

UE 22 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE 23 : nature de l'épreuve "Autre" : épreuve à distance d'1h30 déposée sur moodle

UE 25 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier (dont éventuellement 1 fichier audio)

UE 26 : nature de l'épreuve "Autre" : évaluation initiale : évaluation des compétences en lien avec le référentiel enseignant

UE 26 : nature de l'épreuve "Autre" : RSE : dossier de 5 pages

MASTER 2 - Parcours Enseigner en France

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 12 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences												
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance				
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.		
3	A	UE 31 : CONNAISSANCES GENERALES POUR ENSEIGNER	6													
		EC1 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - PEDAGOGIE														
		EC2 : PREPARATION AU CONCOURS - ENTRETIEN PRO														
		UE 32 : MEMOIRE DE RECHERCHE A VISEE PROFESSIONNELLE	3													
		EC : SEMINAIRES														
			9													
	B	UE 33 : ENSEIGNER LE FRANCAIS A L'ECOLE	6													
		EC 1 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE STAGE - FRANCAIS														
		EC 2 : ENSEIGNEMENT ET ECOLE INCLUSIVE														
		EC 3 : PREPARATION AU CONCOURS														
C	UE 34 : ENSEIGNER LES MATHEMATIQUES A L'ECOLE	6														
	EC 1 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - MATHS															
	EC 2 : PREPARATION AU CONCOURS															
		12														

D	UE 35 : UE15 ENSEIGNER LES SCIENCES/SCIENCES HUMAINES/ARTS VISUELS-M	6												
	EC 1 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE et STAGE - 1		0,5	EvC	50%	2	A + O	7 min	1	A		1	A	
	EC 2 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE et STAGE - 2		0,5	EvT	50%	1	A					1	A	
	EC 3 : PREPARATION AU CONCOURS													
	UE 36 : POLYVALENCE EDD INTERDISCIPLINARITE ET REGARDS CROISES	3												
EC : REGARDS CROISES DIDACTIQUE/DIDACTIQUE			EvT		1	E	2 h				1	E	2 h	
	9													
A	UE 41 : CONNAISSANCES GENERALES POUR ENSEIGNER	3												
	EC1 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - PEDAGOGIE			EvT		1	O	25 min				1	O	25 min
	EC2 : PREPARATION AU CONCOURS - ENTRETIEN PRO													
	UE 42 : MEMOIRE DE RECHERCHE A VISEE PROFESSIONNELLE	12												
EC : SEMINAIRES			EvT		2	M + S	45 min				2	M + S	45 min	
	15													
B	UE 43 : ENSEIGNER LE FRANCAIS A L'ECOLE	3												
	EC 1 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE STAGE - FRANCAIS			EvC	100%	2	E + O	1 h + 30 min	1	O	30 min	1	O	30 min
C	EC 2 : PREPARATION AU CONCOURS													
	UE 44 : ENSEIGNER LES MATHEMATIQUES A L'ECOLE	3												
	EC 1 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - MATHS			EvC	100%	2	E + O	1 h + 30 min	1	O	30 min	1	O	30 min
	EC 2 : PREPARATION AU CONCOURS													
	6													
	UE 45 : ENSEIGNER LES SCIENCES/SCIENCES HUMAINES/ARTS VISUELS-M	6												

D	EC 1 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE et STAGE - 1													
	EC 2 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE et STAGE - 1			EvT		1	A				1	A		
	EC 3 : ENSEIGNEMENT ET NUMERIQUE													
	EC 4 : PREPARATION AU CONCOURS													
	UE 46 : POLYVALENCE EDD INTERDISCIPLINARITE ET REGARDS CROISES	3												
	EC : REGARDS CROISES DIDACTIQUE/DIDACTIQUE			EvT		1	E	2 h				1	E	2 h
	9													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 32 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE 35 : nature de l'épreuve "Autre" : EC1 : évaluation initiale : dossier + oral

UE 35 : nature de l'épreuve "Autre" : EC1 : RSE et 2nde chance: dossier + fichier son

UE 35 : nature de l'épreuve "Autre" : EC2/EC3 : dossier

UE 45 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

MASTER 1 - Parcours Enseigner en France et à l'Etranger

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 30 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 11 : CONNAISSANCES GENERALES POUR ENSEIGNER	9												
		EC1 : CONNAISSANCES GENERALES SUR LES PROCESSUS D'APPRENTISSAGE EC2 : ENSEIGNEMENT ET NUMERIQUE EC3 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - PEDAGOGIE EC4 : PREPARATION AU CONCOURS - PREPA CAPEFE			EvC	100%	2	E	1h + 1h	1	E	2 h	1	E	2 h
		UE 12 : MEMOIRE DE RECHERCHE A VISEE PROFESSIONNELLE	3												
		EC : INITIATION A LA RECHERCHE			EvT		1	A				1	A		
		12													
	B	UE 13 : ENSEIGNER LE FRANCAIS A L'ECOLE	6												
		EC 1 : DIDACTIQUE DU Français EC 2 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE STAGE - FRANCAIS EC3 : PREPARATION AU CONCOURS - PREPA CAPEFE			EvC	100%	3	2E + A	1h + 1h	1	E	3 h	1	E	2 h
		12													
	C	UE 14 : ENSEIGNER LES MATHEMATIQUES A L'ECOLE	6												
		EC 1 : DIDACTIQUE DES MATHS EC 2 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - MATHS EC3 : ENSEIGNEMENT ET NUMERIQUE EC4 : PREPARATION AU CONCOURS - PREPA CAPEFE			EvC	100%	2	E	1h30 + 1h30	1	E	3 h	1	E	3 h
		12													

D	UE 15 : ENSEIGNER LES SCIENCES/SCIENCES HUMAINES/ARTS VISUELS-M	3												
	EC 1 : DIDACTIQUE EC 2 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE et STAGE - 1 EC 3 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE et STAGE - 2			EVt		1	A					1	A	
	UE 16 : POLYVALENCE EDD INTERDISCIPLINARITE ET REGARDS CROISES	3												
	EC 1 : REGARDS CROISES DIDACTIQUE/PEDAGOGIE EC 2 : ECHANGES INTERCULTURELS ET PROJET PROFESSIONNEL			EVt		1	A					1	E	2 h
	6													
A	UE 21 : CONNAISSANCES GENERALES POUR ENSEIGNER	6												
	EC1 : CONNAISSANCES GENERALES SUR LES PROCESSUS D'APPRENTISSAGE EC2 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - PEDAGOGIE EC3 : PREPARATION AU CONCOURS - PREPA CAPEFE			EVt		1	E	2 h				1	E	2 h
	UE 22 : MEMOIRE DE RECHERCHE A VISEE PROFESSIONNELLE	3												
	EC : SEMINAIRES			EVt		1	A					1	A	
	9													
B	UE 23 : ENSEIGNER LE FRANCAIS A L'ECOLE	6												
	EC 1 : DIDACTIQUE DU Français EC 2 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE STAGE - FRANCAIS EC 3 : ENSEIGNEMENT ET NUMERIQUE EC4 : PREPARATION AU CONCOURS			EvC	100%	2	E + A	1 h30	1	E	3 h	1	E	2 h
C	UE 24 : ENSEIGNER LES MATHEMATIQUES A L'ECOLE	6												
	EC 1 : DIDACTIQUE DES MATHS EC 2 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - MATHS EC 3 : ENSEIGNEMENT ET ECOLE INCLUSIVE			EVt		1	E	3 h				1	E	3 h

	EC 4 : PREPARATION AU CONCOURS - PREPA CAPEFE													
		12												
	UE 25 : ENSEIGNER LES SCIENCES/SCIENCES HUMAINES/ARTS VISUELS-M	3												
	EC 1 : DIDACTIQUE EC 2 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE et STAGE - 1 EC 3 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE et STAGE - 2 EC4 : PREPARATION AU CONCOURS			EvT	1	A					1	A		
	UE 26 : POLYVALENCE EDD INTERDISCIPLINARITE ET REGARDS CROISES	3												
	EC 1 : REGARDS CROISES DIDACTIQUE/PEDAGOGIE EC 2 : REGARDS CROISES DIDACTIQUE/DIDACTIQUE EC 3 : ECHANGES INTERCULTURELS ET PROJET PROFESSIONNEL			EvC	100%	2	E + A		1	A		1	E	2 h
	UE 27 : LANGUES	3												
	EC : LANGUES			EvT		1	O	15 min				1	O	15 min
		9												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 12 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE 13 : nature de l'épreuve "Autre" : épreuve à distance d'1h30 déposée sur moodle

UE 15 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier (dont éventuellement 1 fichier audio)

UE 16 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE 22 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE 23 : nature de l'épreuve "Autre" : épreuve à distance d'1h30 déposée sur moodle

UE 25 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier (dont éventuellement 1 fichier audio)

UE 26 : nature de l'épreuve "Autre" : évaluation initiale et RSE: 1 rapport écrit + 1 capsule vidéo

MASTER 2 - Parcours Enseigner en France et à l'Etranger

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 18 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	UE 31 : CONNAISSANCES GENERALES POUR ENSEIGNER	6												
		EC1 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - PEDAGOGIE			EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 32 : MEMOIRE DE RECHERCHE A VISEE PROFESSIONNELLE	3												
		EC : SEMINAIRES			EvT		1	A				1	A		
		9													
	B	UE 33 : ENSEIGNER LE FRANCAIS A L'ECOLE	6												
		EC 1 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE STAGE - FRANCAIS													
		EC 2 : ENSEIGNEMENT ET ECOLE INCLUSIVE EC 3 : PREPARATION AU CONCOURS - PREPA CAPEFE			EvC	100%	2	A		1	E	3h	1	E	2 h
	C	UE 34 : ENSEIGNER LES MATHÉMATIQUES A L'ECOLE	6												
		EC 1 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - MATHS EC 2 : PREPARATION AU CONCOURS - PREPA CAPEFE			EvT		1	E	3 h				1	E	2 h
			12												
		UE 35 : UE15 ENSEIGNER LES SCIENCES/SCIENCES HUMAINES/ARTS VISUELS-M	6												

D	EC 1 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE et STAGE - 1													
	EC 2 : ENSEIGNEMENT ET NUMERIQUE			EvT		1	A					1	A	
	EC3 : ENSEIGNEMENT ET ECOLE INCLUSIVE													
	EC 4 : PREPARATION AU CONCOURS													
	UE 36 : POLYVALENCE EDD INTERDISCIPLINARITE ET REGARDS CROISES	3												
	ECHANGES INTERCULTURELS ET PROJET PROFESSIONNEL			EvT		1	A					1	A	
		9												
A	UE 41 : CONNAISSANCES GENERALES POUR ENSEIGNER	3												
	EC1 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - PEDAGOGIE			EvC	100%	2	E + O	1h + 30min	2	E + O	1h + 30min	1	O	25 min
	EC2 : PREPARATION AU CONCOURS - PREPA CAPEFE													
	UE 42 : MEMOIRE DE RECHERCHE A VISEE PROFESSIONNELLE	12												
	EC : SEMINAIRES			EvT		2	M + S	45 min				2	M + S	45 min
		15												
B	UE 43 : ENSEIGNER LE FRANCAIS A L'ECOLE	3												
	EC 1 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE STAGE - FRANCAIS EC 2 : PREPARATION AU CONCOURS - PREPA CAPEFE			EvC	100%	2	E	1 h + 1h30	1	O	30 min	1	O	30 min
C	UE 44 : ENSEIGNER LES MATHEMATIQUES A L'ECOLE	3												
	EC 1 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - MATHS EC 2 : PREPARATION AU CONCOURS - PREPA CAPEFE			EvC	100%	2	E + O	1 h + 30 min	1	O	30 min	1	O	30 min
		6												
	UE 45 : ENSEIGNER LES SCIENCES/SCIENCES HUMAINES/ARTS VISUELS-M	6												

D	EC 1 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE et STAGE - 1												
	EC 2 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE et STAGE - 1		EvT		1	A					1	A	
	EC 4 : PREPARATION AU CONCOURS												
	UE 46 : POLYVALENCE EDD INTERDISCIPLINARITE ET REGARDS CROISES	3											
	EC 1 : REGARDS CROISES DIDACTIQUE/DIDACTIQUE EC 2 : ECHANGES INTERCULTURELS ET PROJET PROFESSIONNEL			EvC	100%	2	O	10 min chacun	1	O	20 min	1	O
	9												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 32 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE 33 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE 35 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE 36 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE 45 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

MASTER 2D - Parcours Enseigner dans un établissement français à l'étranger

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 33 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences												
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance				
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.		
3	A	UE 31 : CONNAISSANCES GENERALES POUR ENSEIGNER DANS UN CONTEXTE INTERCULTUREL	6													
		EC1 : Connaissances générales sur les processus d'apprentissage, les démarches d'enseignement, le système éducatif et son environnement				EvT		1	A					1	A	
		EC2 : Pratique professionnelle EFE - Pédagogie														
	B	UE 32 : MEMOIRE DE RECHERCHE A VISEE PROFESSIONNELLE	6													
		EC : SEMINAIRES				EvT		1	A					1	A	
			12													
	A	UE 33 : ENSEIGNER LE FRANCAIS ET LES MATHEMATIQUES DANS UN ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL	9													
		EC 1 : Didactique du français														
		EC 2 : Pratique professionnelle EFE - Français														
		EC 3 : Didactique des mathématiques				EvC	100%	2	E + A	1h30				2	E + O	E = 1h30 + O = 20 min
		EC 4 : Pratique professionnelle EFE - Maths														
		EC 5 : Préparation au CAPEFE														
B	UE 34 : ENSEIGNER LA POLYVALENCE DANS UN CONTEXTE PLURILINGUE	9														
	EC 1 : PROJET PLURIDISCIPLINAIRE TUTEURE				EvC	100%	2	O	10 min + 10 min				1	O	20min	
		18														

4	C	UE 41 : CONNAISSANCES GENERALES POUR ENSEIGNER DANS UN CONTEXTE INTERCULTUREL	3												
		EC1 : Connaissances générales sur les processus d'apprentissage, les démarches d'enseignement, le système éducatif et son environnement			EvT		1	A					1	A	
			EC2 : Pratique professionnelle EFE - Pédagogie												
	D	UE 42 : MEMOIRE DE RECHERCHE A VISEE PROFESSIONNELLE	9												
		EC : SEMINAIRES			EvT		2	M + S	30 min				2	M + S	30 min
				12											
	C	UE 43 : ENSEIGNER LE FRANCAIS ET LES MATHEMATIQUES DANS UN ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL	9												
		EC 1 : Didactique du français													
		EC 2 : Pratique professionnelle EFE - Français													
		EC 3 : Didactique des mathématiques			EvC	100%	2	O	20 min + 20 min				1	O	40 min
		EC 4 : Pratique professionnelle EFE - Maths													
		EC 5 : Préparation au CAPEFE													
				9											
	D	UE 44 : ENSEIGNER LA POLYVALENCE DANS UN CONTEXTE PLURILINGUE	6												
		EC 1 : PROJET PLURIDISCIPLINAIRE TUTEURE			EvC	100%	2	O	15 min + 15 min				1	O	30 min
C	UE 45 : LANGUES	3													
	EC 1 : Plurilinguisme - projet tuteuré			EvT		1	O	15 min				1	O	15 min	
			9												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 31 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE 32 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE 33 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE 41 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2023 - 2024

Master MEEF Second degré

Parcours Anglais
Parcours Professeur documentaliste
Parcours Eco-Gestion
Parcours EPS
Parcours Espagnol
Parcours Histoire-Géographie
Parcours Lettres modernes
Parcours Lettres classiques
Parcours Mathématiques
Parcours Maths-Physique-Chimie
Parcours Physique-Chimie
Parcours Sciences de l'Ingénieur
Parcours SVT

Conseil de Gestion : avis favorable le 16/06/23

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : le 12/09/23

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Guillaume Serres - Guillaume.Serres@uca.fr**

Parcours, Niveau ...	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Parcours Anglais (INSPé)	Sarah LOPEZ	Sarah.LOPEZ@uca.fr
Parcours Anglais (UFR)	Isabelle FERNANDES	Isabelle.FERNANDES@uca.fr
Parcours Professeur documentaliste (INSPé)	Valérie FOUNAUD (INSPé)	Valerie.FOUNAUD@uca.fr
Parcours Professeur documentaliste (UFR)	Etienne TRIPIER (UFR)	Etienne.TRIPIER@uca.fr
Parcours Eco-Gestion	Sylvie DOZOLME	Sylvie.DOZOLME@uca.fr
Parcours EPS	Patrick BABUT (INSPé)	Patrick.BABUT@uca.fr
Parcours EPS	Cathy ROLLAND (UFR)	Cathy.ROLLAND@uca.fr
Parcours Espagnol	Caroline BRUGERE (INSPé)	Caroline.BRUGERE@uca.fr
Parcours Histoire-Géographie	Bertrand NOBLET (INSPé)	Bertrand.NOBLET@uca.fr
Parcours Histoire-Géographie	Bettina SEVERIN BARBOUTIE	Bettina.SEVERIN BARBOUTIE@uca.fr
Parcours Lettres modernes	Thierry POYET (INSPé)	Thierry.POYET@uca.fr
Parcours Lettres modernes	Emmanuèle LESNE-JAFFRO (UFR)	Emmanuele.LESNE-JAFFRO@uca.fr
Parcours Lettres classiques	Thierry POYET (INSPé)	Thierry.POYET@uca.fr
Parcours Lettres classiques	Fabrice GALTIER (UFR)	Fabrice.GALTIER@uca.fr
Parcours Mathématiques	Aurélié ROUX (INSPé)	Aurelie.ROUX@uca.fr
Parcours Mathématiques	Nicolas BILLEREY (UFR)	Nicolas.BILLEREY@uca.fr
Parcours Maths-PC	Jean-Pierre AGUER (INSPé)	J-Pierre.AGUER@uca.fr
Parcours Maths-PC	Clotilde MERCIER	Clotilde.MERCIER@uca.fr
Parcours Physique-Chimie	Jean-Pierre AGUER (INSPé)	J-Pierre.AGUER@uca.fr
Parcours Physique-Chimie	Clotilde MERCIER	Clotilde.MERCIER@uca.fr
Parcours Sciences de l'Ingénieur	Bruno LIMOGES	Bruno.LIMOGES@uca.fr
Parcours SVT	Didier MULNET (INSPé)	Didier.MULNET@uca.fr
Parcours SVT	Rémi CADET (UFR)	Remi.CADET@uca.fr
Parcours SVT	Nicolas OLIVIER (UFR)	Nicolas.OLIVIER@uca.fr

Contact en scolarité : **scolarite.inspe@uca.fr**

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Feuille de présence pour les stagiaires formation continue (pour tous les diplômés). L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE.
Assiduité aux TD	Feuille de présence pour les étudiants boursiers et les stagiaires formation continue (pour tous les diplômés) et feuille de présence pour les étudiants fonctionnaires stagiaires en Master MEEF et pour les étudiants de licence. L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE.
Assiduité aux TP	Feuille de présence pour les étudiants boursiers et les stagiaires formation continue (pour tous les diplômés) et feuille de présence pour les étudiants fonctionnaires stagiaires en Master MEEF et pour les étudiants de licence L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE.
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 15 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => neutralisation sur aucune épreuve maximum. L'étudiant est déclaré défaillant à partir de 1 absence injustifiée.

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1 - Parcours EPS	6 semaines	Septembre (1 semaine massée) - D'octobre à mai (filé)
M1 - Autres parcours	6 semaines	Novembre / Mars
M2 - Parcours EPS	12 semaines	De septembre à juillet (lundi/ mardi matin / mercredi)
M2 - Autres parcours	12 semaines	De septembre à juillet (lundi/ mardi matin / vendredi)

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24/05/22.

Référent stage pour la formation : stages.inspe@uca.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours "Enseigner XX dans le second degré" TOUS PARCOURS HORS ANGLAIS, ESPAGNOL, MATHÉMATIQUES-PHYSIQUE-CHIMIE, SCIENCES DE L'INGÉNIEUR				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 11, UE 21	6		X
B	UE 12, UE 14, UE 22, UE 24	12		X
C	UE 15, UE 16, UE 25, UE 26	36		X
D	UE 13, UE 23	6	X	

Master 2 - "Enseigner XX dans le second degré" TOUS PARCOURS HORS ANGLAIS, ESPAGNOL, MATHÉMATIQUES-PHYSIQUE-CHIMIE, SCIENCES DE L'INGÉNIEUR				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 31, UE 41	15		X
B	UE 32, UE 42, UE 44	21		X
C	UE 35, UE 36, UE 45, UE 46	18		X
D	UE 33, UE 34	6	X	

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours "Enseigner l'anglais dans le second degré"

Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 11, UE 21, UE 23	9		X
B	UE 12, UE 14, UE 22, UE 24	12		X
C	UE 13, UE 15, UE 16, UE 25, UE 26	39		X

Master 2 - "Enseigner l'anglais dans le second degré"

Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 31, UE 41	15		X
B	UE 32, UE 34, UE 42, UE 44	24		X
C	UE 33, UE 35, UE 36, UE 45, UE 46	21		X

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours "Enseigner l'espagnol dans le second degré"

Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 11, UE 21, UE 23	6		X
B	UE 12, UE 14, UE 22, UE 24	12		X
C	UE 13, UE 15, UE 16, UE 17, UE 25, UE 26, UE 27, UE 28	39		X

Master 2 - Parcours "Enseigner l'espagnol dans le second degré"

Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 31, UE 41	15		X
B	UE 32, UE 34, UE 42, UE 44	24		X
C	UE 33, UE 35, UE 36, UE 43, UE 45	21		X

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours "Enseigner les maths-physique-chimie en Lycée professionnel"

Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 11, UE 21	6		X
B	UE 12, UE 14, UE 22, UE 24	12		X
C	UE 15, UE 16, UE 17, UE 25, UE 26	36		X
D	UE 13, UE 23	6	X	

Master 2 - "Enseigner les maths-physique-chimie en Lycée professionnel"

Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 31, UE 41	15		X
B	UE 32, UE 42, UE 44	21		X
C	UE 35, UE 36, UE 45, UE 46	18		X
D	UE 33, UE 34	6	X	

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours "Enseigner les sciences de l'ingénieur"

Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 11, UE 21	6		X
B	UE 12, UE 14, UE 22, UE 24	12		X
C	UE 15, UE 16, UE 25, UE 26	36		X
D	UE 13, UE 23	6	X	

Master 2 - Parcours "Enseigner les sciences de l'ingénieur"

Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 31, UE 41	15		X
B	UE 32, UE 42, UE 44	21		X
C	UE 35, UE 45, UE 46	18		X
D	UE 33, UE 34	6	X	

MASTER 1 - "Enseigner l'anglais dans le second degré"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 12 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 11 : Pratique accompagnée 1	3													
					EvC	100%	2	A+E		1	E	3h	1	E	3h	
	B	UE 12 : Initiation à la recherche et mémoire 1	3													
						EvC	100%	2	A		1	E	1h	1	A	
	C	UE 13 : Langue orale	3													
						EvC	100%	2	O+O	O=20min	1	O	O=20min	1	O	O=20min
	B	UE 14 : Identité professionnelle 1	3													
						EVT		1	E	1h				1	E	1h
			UE 15 : Culture disciplinaire	9												
			EC1 : Langue		0,50	EVT		1	E	5h				1	E	5h
			EC2 : Culture		0,50	EVT		1	E	5h				1	E	5h
			UE 16 : Fondements didactiques	9												
			EC1 : Introduction à la didactique de l'anglais		0,75	EVT		1	A					1	A	
		EC2 : Mise en œuvre didactique														
		EC3 : Innovation pédagogique : formation à la télécollaboration		0,25	EVT		1	A					1	A		
			30													
	A	UE 21 : Pratique accompagnée 2	3													
					EVT		1	O	O=20min				1	O	O=20min	

2	B	UE 22 : Initiation à la recherche et mémoire 2	3												
					EvC	100%	2	A+A		1	E	1h	1	A	
	A	UE 23 : Numérique	3												
					EvC	100%	2	A+A		2	A+A		2	A+A	
	B	UE 24 : Identité professionnelle 2	3												
		EC1 : CMTD		0,5	EvT		1	E	1h				1	E	1h
		EC2 : Projet		0,5	EvT		2	A+O	O=20 min				2	A+O	O=20 min
	C	UE 25 : Approfondissements disciplinaires	9												
		EC1 : Langue		0,5	EvT		1	E	2h				1	E	2h
		EC2 : Culture		0,5	EvT		1	E	4h				1	E	4h
		UE 26 : Approfondissement didactique	9												
		EC1 : Concepts didactiques		0,7	EvT		1	E	4h30				1	E	4h30
		EC2 : Préparation au concours		0,3	EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
				30											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 11 : nature des épreuves "Autre" : écrit à rendre

UE 12 : nature de l'épreuve "Autre" : QCM normes APA + bibliographie annotée

UE 16 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier à rendre seul.e ou à plusieurs

UE 21 : nature de l'épreuve "Autre" : bilan de compétences

UE 22 : nature des épreuves "Autre" : 'Test' retours sur formulations des problématiques et 1ère version de la partie méthodologie

UE 23 : nature de l'épreuve "Autre" : QCM + Travail personnel à rendre

UE 24 : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

MASTER 2 - Parcours "Enseigner l'anglais dans le second degré"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 33 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	UE 31 : Professionnalisation 1	9												
					EvT		1	E	3h				1	E	3h
	B	UE 32 : Initiation à la recherche et mémoire 3	6												
					EvT		1	M					1	M	
	C	UE 33 : Langue de spécialité	3												
					EvC	100%	2	O	20 min				1	O	20 min
	B	UE 34 : Identité professionnelle 3	3												
					EvT		1	A					1	A	
C		UE 35 : Consolidation disciplinaire	6												
		EC1 : Langue		0,50	EvT		1	E	2h				1	O	30 min
		EC2 : Culture		0,50	EvT		1	E	4h				1	O	30 min
		UE 36 : Consolidation didactique	3												
					EvT		1	E	6h				1	O	30 min
		30													
A		UE 41 : Professionnalisation 2	6												
					EvC	100%	2	A+O					2	A + O	O=10min
		UE 42 : Initiation à la recherche et mémoire 4	9												
B					EvC	100%	2	S+O					2	S+O	S+O= 45 min
		UE 44 : Identité professionnelle 4	6												

4		EC1 : Territoires, prescriptions, métiers		0,5	EvT		1	E	1h			1	O	20 min	
		EC2 : Projet		0,5	EvC	100%	2	A+O	O=20min			2	A+O	O=20min	
	C	UE 45 : Consolidation disciplinaire 2	3												
					EvC	100%	2	E	2h + 4h				1	O	30 min
		UE 46 : Consolidation didactique	6												
		EC1 : Préparation à l'écrit		0,5	EvC	100%	2	E	1h30 + 4h30				1	O	30 min
		EC2 : Préparation à l'oral		0,5	EvT		1	O	3h prep + 1h oral				1	O	30 min
		30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 41 : nature de l'épreuve "Autre" : écrit à rendre

UE 44 : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

Quand l'évaluation est continue, les M3C proposées au RSE sont les mêmes que celles prévues pour la 2de chance sauf indication spécifique

MASTER 2 - Parcours "Enseigner l'anglais dans le second degré" - EFS

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : **24 crédits**

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences									
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance	
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.
3	A	UE 31 : Professionnalisation 1	9											
				EvT		1	A					1	A	
	B	UE 32 : Initiation à la recherche et mémoire 3	6											
				EvT		1	A					1	A	
	C	UE 33 : Langue de spécialité	3											
				EvC	100%	2	O	20 min				1	O	20 min
	B	UE 34 : Identité professionnelle 3	3											
				EvT		1	A					1	A	
C	UE 35b : Didactique et TICE pour EFS	6												
			EvT		1	A					1	A		
	UE 36b : Consolidation didactique pour EFS	3												
			EvT		1	A					1	A		
			30											
4	A	UE 41 : Professionnalisation 2	6											
				EvT		1	A					1	A	
	B	UE 42 : Initiation à la recherche et mémoire 4	9											
				EvT		2	M+S	45 min.				2	M+S	45 min.
	UE 44b : Identité professionnelle 4 pour EFS	3												
			EvC	100%	2	A + O	O=20min				2	A + O	O=20min	

C	UE 45b : Pratique et analyse de l'activité pour EFS	6													
				EvC	100%	2	A + O	O=30min					1	O	30 min
	UE 46b : Consolidation didactique pour EFS	6													
				EvT		1	A						1	A	
		30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Les options indiquant « pour EFS » sont réservées exclusivement aux lauréats de concours, étudiants fonctionnaires stagiaires

REMARQUES :

UE 31 : nature de l'épreuve "Autre" : travail écrit à rendre

UE 32 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 35b : nature de l'épreuve "Autre" : travail écrit à rendre seul.e ou en groupe

UE 36b : nature de l'épreuve "Autre" : travail écrit à rendre seul.e ou en groupe

UE 41 : nature de l'épreuve "Autre" : travail écrit à rendre

UE 44b : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

UE 45b : nature de l'épreuve "Autre" : visite

UE 46b : nature de l'épreuve "Autre" : dossier à rendre seul.e ou en groupe

MASTER 1 - "Enseigner l'économie gestion dans le second degré"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 27 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 11 : Pratique accompagnée 1	3												
					EvT		2	O + O	10 min + 10 min				2	O + O	10 min + 10 min
	B	UE 12 : Initiation à la recherche et mémoire 1	3												
					EvT		1	E	1 h				1	E	1 h
	D	UE 13 : Langue étrangère 1	3												
					EvC	100%	2	O+O	5 min + 10 min	1	O	15 min	1	O	15 min
	B	UE 14 : Identité professionnelle 1	3												
					EvT		1	E	1h				1	E	1h
	C		UE 15 : Bases scientifiques	9											
			EC1 : Droit et économie		0,34	EvT		1	E	2 h				1	E
EC2 : Management				0,33	EvT		1	E	1 h				1	E	1 h
EC3 : Sciences de gestion				0,33	EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 16 : Didactique, épistémologie	9												
		EC1 : Analyse de pratiques		0,50	EvT		1	E	1 h				1	E	1 h
	EC2 : Pratiques professionnelles		0,50	EvC	100%	2	A		2	A		1	A		
		30													
	A	UE 21 : Pratique accompagnée 2	3												
					EvT		1	A		1	A		1	A	
	B	UE 22 : Initiation à la recherche et mémoire 2	3												
					EvC	100%	2	A		2	A		1	A	
	D	UE 23 : Numérique	3												
					EvC	100%	2	A		2	A		2	A	

2	B	UE 24 : Identité professionnelle 2	3												
		EC1 : CMTD		0,50	EvT		1	E	1h			1	E	1h	
			EC2 : Projet		0,50	EvT		2	A+O	20 min			2	A+O	20 min
	C	UE 25 : Approfondissement (EC3 à 5 = au choix)	9												
		EC1 : Droit et économie		0,25	EvT		1	E	2h30			1	E	2h30	
		EC2 : Management		0,25	EvT		1	E	2h30			1	E	2h30	
		EC3 : Organisation, communication, ressources humaines		0,50	EvT		1	E	5 h			1	E	5 h	
		EC4 : Gestion finances			EvT		1	E	5 h			1	E	5 h	
		EC5 : Marketing			EvT		1	E	5 h			1	E	5 h	
			UE 26 : Séquences pédagogiques 1	9											
		EC1 : Compétences de l'enseignant		0,50	EvC	100%	2	A+O		2	A+O		2	A+O	20min
		EC2 : Pratiques professionnelles 2		0,50	EvC	100%	2	A		2	A		1	A	
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 16 EC2 : nature de l'épreuve "Autre" : création support de cours - en 2de chance, séance pédagogique à construire et à déposer sur l'ENT

UE 21 : nature de l'épreuve "Autre" : dossiers à réaliser sur thématiques sciences de l'éducation

UE 13: fichier vidéo à rendre sur Moodle

UE 22 : nature de l'épreuve "Autre" : travaux à rendre sur évolution thème et méthodologie de recherche

UE 23 : nature de l'épreuve "Autre" : QCM + Travail personnel à rendre

UE 24 : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

UE 26 EC1 : nature de l'épreuve "Autre" : 1 analyse situation professionnelle + 1 présentation à l'oral

UE 26 EC2 : nature de l'épreuve "Autre" : séances pédagogiques à construire et à rendre

MASTER 2 - Parcours "Enseigner l'économie gestion dans le second degré"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 45 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	UE 31 : Professionnalisation 1	9													
					EvC	100%	2	A + A			1	E	1h	1	A	
	B	UE 32 : Initiation à la recherche et mémoire 3	6													
					EvT		1	M						1	M	
	D	UE 33 : Langue étrangère 2	3													
					EvC	100%	2	A+O	O=15min					1	O	15 min
		UE 34 : Identité professionnelle 3	3													
				EvT		1	A							1	A	
	C	UE 35 : Didactique (EC3 à 5 = au choix)	6													
		EC1 : Droit et économie		0,25	EvC	100%	2	A			1	E	2,5h	1	E	1 h
		EC2 : Management		0,25	EvC	100%	2	A			1	E	2,5h	1	E	1 h
		EC3 : Organisation, com., ressources humaines		0,50	EvC	100%	2	A						1	E	5h
		EC4 : Gestion finances		0,50	EvC	100%	2	A						1	E	5h
		EC5 : Marketing		0,50	EvC	100%	2	A						1	E	5h
		UE 36 : Séquences pédagogiques 2	3													
EC1 : Analyse réflexive des pratiques prof.			0,50	EvT		1	A							1	A	
EC2 : Exploitation d'une situation professionnelle		0,50	EvC	100%	2	A				1	E	1h	1	A		
			30													

4	A	UE 41 : Professionnalisation 2	6												
					EvC	100%	2	A		1	E	1h	1	A	
	B	UE 42 : Initiation à la recherche et mémoire 4	9												
					EvC	100%	2	S+O					2	S+O	40 min
	B	UE 44 : Identité professionnelle 4	6												
		EC1 : Territoires, prescriptions, métiers		0,5	EvT		1	E	1h				1	O	20 min
		EC2 : Projet		0,50	EvC	100%	2	A+O	O=20min				2	A+O	O=20min
	C	UE 45 : Productions écrites	3												
		EC1 : Epreuve écrite disciplinaire		0,50	EvC	100%	2	A					1	E	5h
		EC2 : Epreuve écrite disciplinaire appliquée		0,50	EvC	100%	2	A					1	E	5h
		UE 46 : Oral disciplinaire	6												
		EC1 : Mise en situation d'enseignement		0,50	EvC	100%	2	A		1	O	35min	1	A	
		EC2 : Projection dans le métier d'enseignant		0,50	EvC	100%	2	A		1	O	1h	1	A	
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 31 : nature des épreuves "Autre" : séances pédagogiques à construire / Analyse réflexive

UE 33 : nature de l'épreuve Fichier écrit ou oral

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 35 EC1 et EC2 : nature de l'épreuve "Autre" : mise en situation épreuve 1 admissibilité concours

UE 35 EC3 à EC5 : nature de l'épreuve "Autre" : mise en situation épreuve 2 admissibilité concours

UE 36 EC1 : nature de l'épreuve "Autre" : analyse d'une activité professionnelle

UE 36 EC2 : nature de l'épreuve "Autre" : mise en situation épreuve 1 admission concours

UE 41 : nature des épreuves "Autre" : séances pédagogiques à construire /Analyse réflexive

UE 44 : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

UE 45 EC1 : nature de l'épreuve "Autre" : mise en situation épreuve 1 admissibilité concours

UE 45 EC2 : nature de l'épreuve "Autre" : mise en situation épreuve 2 admissibilité concours

UE 46 EC1 : nature de l'épreuve "Autre" : oral de type oral 2 de concours

UE 46 EC2 : nature de l'épreuve "Autre" : présentation d'une séquence pédagogique

Quand l'évaluation est continue, les M3C proposées au RSE sont les mêmes que celles prévues pour la 2de chance sauf indication spécifique

MASTER 2 - Parcours "Enseigner l'économie gestion dans le second degré" filière EFS

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 57 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{de} chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	UE 31 : Professionnalisation 1	9												
				EvC	100%	2	A+A						2	A+A	
	B	UE 32 : Recherche et mémoire 3	6												
				EvT		A							1	A	
	D	UE 33 : Langue étrangère 2	3												
				EvC	100%	2	A+O	O=15min					1	O	15 min
		UE 34 : Identité professionnelle 3	3												
				EvT		1	A						1	A	
	C	UE 35b : Didactique et TICE pour EFS	6												
				EvC	100%	2	A+A						2	A+A	
	UE 36b : Séquences pédagogiques pour EFS	3													
			EvC	100%	2	A+A						2	A+A		
		30													
4	A	UE 41 : Professionnalisation 2	6												
				EvC	100%	2	A+A					2	A+A		
	B	UE 42 : Recherche et mémoire 4	9												
				EvT		2	M+S	S=45min					2	M+S	S=45min
		UE 44b : Identité professionnelle 4 pour EFS	3												
			EvC	100%	2	A + O	O=20min					2	A + O	O=20min	
		UE 45b : Pratique et analyse de l'activité pour EFS	6												
				EvC	100%	2	A+A					2	A+A		

C	UE 46b : Mise en situation d'enseignement pour EFS	6												
				EvC	100%	2	A+A					2	A+A	
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Les options indiquant « pour EFS » sont réservées exclusivement aux lauréats de concours, étudiants fonctionnaires stagiaires

REMARQUES :

UE 31 : nature des épreuves "Autre" : séances pédagogiques à construire / Analyse réflexive

UE 32 : nature des épreuves "Autre" : Dossier

UE 33 : nature de l'épreuve Fichier écrit ou oral

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 35b : nature de l'épreuve "Autre" : dossier comportant la construction d'une séance pédagogique dans le niveau d'enseignement et son analyse

UE 36b : nature de l'épreuve "Autre" : dossier comportant la présentation d'une situation de classe difficile, son analyse, les remédiations apportées, avec l'appui de références

UE 41 : nature des épreuves "Autre" : séances pédagogiques à construire / Analyse réflexive

UE 45b : nature de l'épreuve "Autre" : dossier comportant la construction d'une séance pédagogique d'un autre niveau d'enseignement et son analyse

UE 44b : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

UE 46b : nature des épreuves "Autre" : dossier présentant l'exploitation pédagogique des compétences numériques

MASTER 1 - Parcours "Enseigner l'éducation physique et sportive – intervention éducative dans le second degré"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 21 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 11 : Pratique accompagnée 1	3													
					EvT		1	O	10 min				1	O	10 min	
	B	UE 12 : Initiation à la recherche et mémoire 1	3													
						EvT		1	A				1	A		
	D	UE 13 : Langue étrangère 1	3													
						EvC	100%	2	O+O	5 min + 10 min	1	O	15 min	1	O	15 min
	B	UE 14 : Identité professionnelle 1	3													
						EvT		1	E	1h				1	E	1h
	C	UE 15 : Discipline et pratique 1	9													
			EC1 : Réflexions socio-historique et épistémologique		0,25	EvT		1	E	3h				1	E	3h
			EC2 : Réflexion pluridisciplinaire sur l'enseignement		0,25	EvT		1	E	3h				1	E	3h
			EC3 : Expression écrite spécifique à l'étude historique		0,25	EvT		1	E	2h				1	E	2h
		EC4 : Expression écrite spécifique à l'étude de cas		0,25	EvT		1	E	2h				1	E	2h	
C	UE 16 : Pratique professionnelle 1	9														
		EC1 : Réflexion et analyse sur l'enseignement		0,50	EvC	100%	2	E		1	E	2h	1	E	2h	
		EC2 : Analyse de l'intervention en lien avec les apprentissages		0,50	EvT		1	E	2h				1	E	2h	
			30													
A	UE 21 : Pratique accompagnée 2	3														
					EvT		1	O	15 min				1	O	15 min	
B	UE 22 : Initiation à la recherche et mémoire 2	3														
					EvT		1	M					1	M		

2	D	UE 23 : Numérique	3												
					EvC	100%	2	A		2	A		2	A	
	B	UE 24 : Identité professionnelle 2	3												
		EC1 : CMTD		0,50	EvT		1	E	1h				1	E	1h
		EC2 : Projet		0,50	EvT		2	A+O	20 min				2	A+O	20 min
	C	UE 25 : Discipline et pratique 2	9												
		EC1 : Réflexions socio-historique et épistémologique		0,25	EvT		1	E	4h				1	E	4h
		EC2 : Réflexion pluridisciplinaire sur l'enseignement		0,25	EvT		1	E	4h				1	E	4h
		EC3 : Expression écrite spécifique à l'étude historique		0,25	EvT		1	E	3h				1	E	3h
		EC4 : Expression écrite spécifique à l'étude de cas		0,25	EvT		1	E	3h				1	E	3h
	C	UE 26 : Pratique professionnelle 2	9												
		EC1 : Parcours de formation et analyse de l'activité motrice		0,50	EvC	100%	2	E		1	E	2h	1	E	2h
		EC2 : Savoirs, connaissance et intervention		0,50	EvT		1	E	2h				1	E	2h
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 12 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 13 : oral régime assidu première session: 15 min prep. + 15 min présentation, par binômes

UE 13 : oral régime spécial première session et oral seconde chance: 15 min prep. + 15 min présentation, seul ou à deux

UE 23 : nature de l'épreuve "Autre" : QCM + Travail personnel à rendre

UE 24 : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

MASTER 2 - Parcours "Enseigner l'éducation physique et sportive – intervention éducative dans le second degré"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

3 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	UE 31 : Stage en établissement 1	9												
					EvT		1	O	15 min				1	O	15 min
	B	UE 32 : Initiation à la recherche et mémoire 3	6												
					EvT		1	M					1	M	
	D	UE 33 : Langue étrangère 2	3												
					EvC	100%	2	A+O	O=15min				1	O	15 min
		UE 34 : Identité professionnelle 3	3												
				EvT		1	A					1	A		
	C	UE 35 : Discipline et pratique 3	6												
		EC1 : Réflexions socio-historique et épistémologique		0,25	EvT		1	E	5h				1	E	5h
		EC2 : Réflexion pluridisciplinaire sur l'enseignement		0,25	EvT		1	E	5h				1	E	5h
		EC3 : Méthode d'expression écrite spécifique à l'étude historique		0,25	EvT		1	E	3h				1	E	3h
		EC4 : Expression écrite spécifique à l'étude de cas : contextualiser		0,25	EvT		1	E	3h				1	E	3h
		UE 36 : Pratique professionnelle 3	3												
		EC1 : Culture professionnelle et problématisation : construction d'un projet		0,50	EvT		1	O	15mn				1	O	15mn
EC2 : Culture professionnelle spécialisée et construction d'un projet			0,50	EvT		1	O	10mn				1	O	10mn	
		30													
A	UE 41 : Stage en établissement 2	6													
				EvT		1	O	15 min				1	O	15 min	

4	B	UE 42 : Initiation à la recherche et mémoire 4	9											
					EvC	100%	2	S+O				2	S+O	S+O=20min
	B	UE 44 : Identité professionnelle 4	6											
		EC1 : Territoires, prescriptions, métiers		0,5	EvT		1	E	1h			1	O	20 min
		EC2 : Projet		0,50	EvC	100%	2	A+O	O=20min			2	A+O	O=20min
	C	UE 45 : Discipline 4 : Méthodologie de la présentation orale	3											
					EvT		1	O	20 min			1	O	20 min
		UE 46 : Pratique professionnelle 4	6											
		EC1 : Culture professionnelle et problématisation : construction d'un projet de formation		0,50	EvT		1	O	15mn			1	O	15mn
		EC2 : Culture professionnelle spécialisée et construction d'un objet d'intervention		0,50	EvT		1	O	10mn			1	O	10mn
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 33 : nature de l'épreuve Fichier écrit ou oral

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 44 : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

Quand l'évaluation est continue, les M3C proposées au RSE sont les mêmes que celles prévues pour la 2de chance sauf indication spécifique

MASTER 2 - Parcours "Enseigner l'éducation physique et sportive – intervention éducative dans le second degré" filière EFS

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 12 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	UE 31 : Professionnalisation 1	9												
				EvT		1	O	15 min				1	O	15 min	
	B	UE 32 : Recherche et mémoire 3	6												
				EvT		1	A					1	A		
	D	UE 33 : Langue étrangère 2	3												
				EvC	100%	2	A+O	O=15min				1	O	15 min	
		UE 34 : Identité professionnelle 3	3												
				EvT		1	A				1	A			
C	UE 35b : Didactique et TICE pour EFS	6													
				EvT		1	A				1	A			
	UE 36b : Pratique professionnelle pour EFS	3													
				EvC	100%	2	A				1	E	2h		
		30													
4	A	UE 41 : Professionnalisation 2	6												
				EvT		1	O	15 min				1	O	15 min	
	B	UE 42 : Recherche et mémoire 4	9												
				EvT		2	M+S	S=20min				2	M+S	S=20min	
	UE 44b : Identité professionnelle 4 pour EFS	3													
				EvC	100%	2	A + O	O=20min				2	A + O	O=20min	

C	UE 45b : Pratique et analyse de l'activité pour EFS	6												
				EvC	100%	2	A					1	O	20min
	UE 46b : Pratique professionnelle pour EFS	6												
				EvC	100%	2	A					1	E	2h
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Les options indiquant « pour EFS » sont réservées exclusivement aux lauréats de concours, étudiants fonctionnaires stagiaires

REMARQUES :

UE 32 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 33 : nature de l'épreuve Fichier écrit ou oral

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 35b : nature de l'épreuve "Autre" : travail à rendre

UE 36b : nature de l'épreuve "Autre" : travail personnel

UE 45b : nature des épreuves "Autre" : Evaluation de l'intervention en situation (Visite du tuteur INSPé+Entretien)

UE 44b : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

UE 46b : nature de l'épreuve "Autre" : travail personnel

MASTER 1 - "Enseigner l'espagnol dans le second degré"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 6 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 11 : Pratique accompagnée 1	3													
					EvT		1	A					1	A		
	B	UE 12 : Initiation à la recherche et mémoire 1	3													
					EvT		1	A					1	A		
	C	UE 13 : Didactique disciplinaire 1	9													
					EvT		1	E	4 h				1	O	45 min	
	B	UE 14 : Identité professionnelle 1	3													
					EvT		1	E	1 h				1	E	1 h	
	C	UE 15 : Étude de la langue 1	3													
					EvT		1	E	3 h				1	E	3 h	
		UE 16 : Culture disciplinaire 1	6													
					EvT		1	E	4 h				1	E	4 h	
	UE 17 : Savoirs disciplinaires appliqués 1	3														
				EvT		1	E	3 h				1	O	45 min		
			30													
	A	UE 21 : Pratique accompagnée 2	3													
					EvC	100%		A+O	30 min				1	O	45 min	

2	B	UE 22 : Initiation à la recherche et mémoire 2	3												
					EvT		1	A				1	O	30 min	
	A	UE 23 : Numérique	3												
					EvC	100%	2	A		2	A		2	A	
	B	UE 24 : Identité professionnelle 2	3												
		EC1 : CMTD		0,50	EvT		1	E	1 h				1	E	1 h
		EC2 : Projet		0,50	EvT		2	A + O	20 min				2	A + O	20 min
	C	UE 25 : Étude de la Langue 2	3												
					EvT		1	E	3 h				1	E	3 h
		UE 26 : Culture disciplinaire 2	6												
					EvT		1	E	4 h				1	E	4 h
		UE 27 : Didactique 2	6												
					EvT		1	E	6h				1	E	6h
		UE 28 : Savoirs disciplinaires appliqués 2	3												
				EvC	100%	2	A + O	30 min	2	A + O	30 min	2	A + O	30 min	
		30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 11 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 12 nature de l'épreuve "Autre" : écrit à rendre

UE 21 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier sur retour de stage

UE 22 : nature de l'épreuve "Autre" : synthèse de lecture scientifique

UE 23 : nature de l'épreuve "Autre" : QCM + Travail personnel à rendre

UE 24 : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

UE 28 : nature de l'épreuve "Autre" : travail personnel à rendre

Quand l'évaluation est continue, les M3C proposées au RSE sont les mêmes que celles prévues pour la 2de chance sauf indication spécifique

MASTER 2 - Parcours "Enseigner l'espagnol dans le second degré"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 24 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	UE 31 : Professionnalisation 1	9													
					EvC	100%	2	A + A					1	O	45 min	
	B	UE 32 : Initiation à la recherche et mémoire 3	6													
						EvT		1	M					1	M	
	C	UE 33 Didactique disciplinaire 3	3													
						EvT		1	E	6 h				1	O	45min
	B	UE 34 : Identité professionnelle 3	3													
					EvT		1	A					1	A		
	C	UE 35 : Étude la langue 3	3													
					EvT		1	E	3h				1	E	3h	
		UE 36 : Culture disciplinaire 3	6													
					EVT		1	E	4 h				1	E	4 h	
			30													
	A	UE 41 : Stage en établissement 2	6													
					EvC	100%	2	O+O	20 min+20 min					2	O+O	20 min+20 min

4	B	UE 42 : Initiation à la recherche et mémoire 4	9												
					EvC	100%	2	S+O	S+O=45 min			2	S+O	S+O=45 min	
	C	UE 43 : Didactique disciplinaire 4	6												
		EC1 Épreuve disciplinaire appliquée		0,50	EvC	100%	2	E+A	6h			1	O	1h	
		EC2 Épreuve de leçon		0,50	EvC	100%	1	O	1 h			1	O	1 h	
	B	UE 44 : Identité professionnelle 4	6												
		EC1 : Territoires, prescriptions, métiers		0,5	EVT		1	E	1h			1	O	20 min	
		EC2 : Projet		0,50	EvC	100%	2	A + O	O=20min			2	A + O	O=20min	
	C	UE 45 : Langue et culture disciplinaire 4	3												
		EC1 Etude de la langue		0,50	EvC	100%	2	E + A	3 h			1	E	3 h	
		EC2 Culture disciplinaire		0,50	EvC	100%	2	E + A	3 h			1	E	3 h	
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 31 : nature de l'épreuve "Autre" : en cours de définition

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 43 EC1 : nature de l'épreuve "Autre" : en cours de définition

UE 44 : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

UE 45 : nature de l'épreuve "Autre" : travail personnel écrit à rendre (EC1 et EC2)

Quand l'évaluation est continue, les M3C proposées au RSE sont les mêmes que celles prévues pour la 2de chance sauf indication spécifique

MASTER 2 - Parcours "Enseigner l'espagnol dans le second degré" - EFS

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 30 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients affectés à l'UE)	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{de} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 31 : Professionnalisation 1	9												
					EvC	100%	2	E + A	3 h				1	O	O=45min
	B	UE 32 : Initiation à la recherche et mémoire 3	6												
						EvT		1	A				1	A	
	C	UE 33 Didactique disciplinaire 3	3												
						EvT		1	O	45 min			1	O	45 min
	B	UE 34 : Identité professionnelle 3	3												
													1	A	
	C	UE 35b : Analyse de pratiques	3												
													1	O	O=45min
	C	UE 36b : Savoirs disciplinaires appliqués 1	6												
													1	E	3 h
			30												
	A	UE 41 : Professionnalisation 2	6												
													2	A + A	
	B	UE 42 : Recherche et mémoire 4	9												
													2	M + S	45 min
		UE 44b : Identité professionnelle 4 pour EF	3												
													2	A + O	O=20min

4	C	UE 45b : Savoirs disciplinaires appliqués pour EFS	6												
					EvT		1	O	45min				1	O	45min
	C	UE 43 : Didactique disciplinaire 4 pour EFS	6												
		Épreuve disciplinaire appliquée				EvT		1	O	45min				1	O
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 31 : nature de l'épreuve "Autre" : travail personnel écrit à rendre

UE 32 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 41 : nature de l'épreuve "Autre" : visite de classe + entretien

UE 44 : nature de l'épreuve "Autre" : capsule vidéo à rendre

UE 44b : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

MASTER 1 - Parcours "Enseigner l'histoire et la géographie dans le second degré"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 33 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 11 : Pratique accompagnée 1	3												
					EvT		1	A					1	A	
	B	UE 12 : Initiation à la recherche et mémoire 1	3												
					EvC	100%	2	O+A			1	A		1	E
	D	UE 13 : Langue étrangère 1	3												
					EvC	100%	2	O+O	5 min + 10 min		1	O	15 min	1	O
	B	UE 14 : Identité professionnelle 1	3												
					EvT		1	E	1h					1	E
	C	UE 15 : Culture disciplinaire 1	9												
		EC1 : Histoire		0,50	EvC	100%	2	E			1	E	3h	1	O
EC2 : Géographie			0,50	EvC	100%	2	E			1	E	3h	1	O	45 min
UE 16 : Pratiques pour la classe 1: fondamentaux de la didactique		9													
EC1 : Environnement institutionnel et programme			0,20	EvT		1	E	2h					1	E	2h
	EC2 : Concepts et outils didactiques		0,80	EvT		1	E	3h					1	E	3h
		30													
A	UE 21 : Pratique accompagnée 2	3													
				EvT		2	A+A						2	A+O	30 min
B	UE 22 : Initiation à la recherche et mémoire 2	3													
				EvT		1	A						1	A	

2	D	UE 23 : Numérique	3												
					EvC	100%	2	A		2	A		2	A	
	B	UE 24 : Identité professionnelle 2	3												
		EC1 : CMTD		0,50	EvT		1	E	1h				1	E	1h
		EC2 : Projet		0,50	EvT		2	A+O	20 min				2	A+O	20 min
	C	UE 25 : Culture disciplinaire 2	9												
		EC1 : Histoire		0,50	EvC	100%				1	E	3h	1	O	45 min
		EC2 : Géographie		0,50	EvC	100%				1	E	3h	1	O	45 min
		UE 26 : Pratiques pour la classe 2: approfondissement didactique	9												
		EC1 : Didactique, épistémologie et historiographie des savoirs à enseigner		0,80	EvT+EvC	66%	3	E (EvT) A + O (EvC)	E= 3 h	3	A+O+E	O= 20 min. E=3h	2	E+A	E = 3h
		EC2 : Education à la citoyenneté		0,20	EvT		1	E	2h00				1	E	2h
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 11 : nature de l'épreuve "Autre": Dossier à rendre

UE 12 : nature de l'épreuve "Autre", écrit à rendre

UE 13: oral régime assidu première session: 15 min prep. + 15 min présentation, par binômes

UE 13: oral régime spécial première session et oral seconde chance: 15 min prep. + 15 min présentation, seul ou à deux

UE 21 : nature de l'épreuve "Autre": Dossier à rendre

UE 22 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE 23 : nature de l'épreuve "Autre" : QCM + Travail personnel à rendre

UE 24 : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

UE 26 : nature de l'épreuve "Autre" de seconde session: dossier

4	B	UE 44 : Identité professionnelle 4	6												
		EC1 : Territoires, prescriptions, métiers		0,5	EvT		1	E	1h				1	O	20 min
		EC2 : Projet		0,50	EvC	100%	2	A+O	20 min				2	A+O	20 min
	C	UE 45 : Culture disciplinaire 4	3												
					EvC	100%	2	O	30 min				2	O	30 min
		UE 46 : Pratiques pour la classe 4 : Transposition didactique des savoirs	6												
				EvC	100%	4	O	30 min				1	O	30 min	
		30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 31 : nature de l'épreuve "Autre", première session et deuxième chance : dossier

UE 33 : nature de l'épreuve Fichier écrit ou oral

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 41 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier à rendre

UE 44 : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

Quand l'évaluation est continue, les M3C proposées au RSE sont les mêmes que celles prévues pour la 2de chance sauf indication spécifique

MASTER 2 - Parcours "Enseigner l'histoire et la géographie dans le second degré" - EFS

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

9 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale						RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	UE 31 : Responsabilité 3	9												
				EvC	100%	2	A + O	O=30 min				2	A + O	O=30 min	
	B	UE 32 : Initiation à la recherche et mémoire 3	6												
				EvT		1	A					1	A		
	D	UE 33 : Langue étrangère 2	3												
				EvC	100%	2	A+O	O=15min				1	O	15 min	
		UE 34 : Identité professionnelle 3	3												
					EvT		1	A				1	A		
C	UE 35b : Didactique et TICE pour EFS	6													
			EvT		1	A					1	A			
	UE 36b : Pratiques réflexives 3	3													
				EvT		1	A				1	A			
		30													
4	A	UE 41 : Responsabilité 4	6												
				EvT		1	A					1	A		
	B	UE 42 : Initiation à la recherche et mémoire 4	9												
				EvT		2	M+S	S=40 min				2	M+S	S=40 min	
	UE 44b : Identité professionnelle 4 pour EFS	3													
				EvC	100%	2	A + O	O=20min				2	A + O	O=20min	

C	UE 45b : Pratique et analyse de l'activité pour EFS	6													
				EvC	100%	2	A+ O	O:30 min					1	O	30 min
	UE 46b : Pratiques réflexives 4	6													
				EVT		1	A						1	A	
		30													

EvC : évaluation continue ; EVT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Les options indiquant « pour EFS » sont réservées exclusivement aux lauréats de concours, étudiants fonctionnaires stagiaires

REMARQUES :

UE X ECY : nature de l'épreuve "Autre" :

UE 31 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE 32 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE 33 : nature de l'épreuve Fichier écrit ou oral

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 35b : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE 36b : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE 41 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE 45b : nature de l'épreuve "Autre" : visite en stage

UE 44b : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

UE 46b : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

MASTER 1 - "Enseigner les lettres classiques dans le second degré"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 21 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 11 : Pratique accompagnée 1	3													
					EvT		1	E	2h				1	O	20 min	
	B	UE 12 : Initiation à la recherche et mémoire 1	3													
						EvT		1	A				1	A		
	D	UE 13 : Langue étrangère 1	3													
						EvC	100%	2	O+O	5 min + 10 min	1	O	15 min	1	O	15 min
	B	UE 14 : Identité professionnelle 1	3													
						EvT		1	E	1h				1	E	1h
	C	UE 15 : Approfondissement disciplinaire	9													
			EC1 : Langues et cultures grecques et latines		0,34	EvC	100%	4	A		2	A		2	A	
			EC3 : Etude des œuvres et dissertation		0,22	EvC	100%	2	A+E	E=1h	1	A		1	O	30 min
			EC4 : Arts et littérature		0,22	EvT		1	A					1	O	30 min
		EC5 : Langue française et stylistique		0,22	EvC	100%	2	A+E	E=1h	1	E	2h	1	O	30 min	
C	UE 16 : Didactique générale	9														
		EC1 : Fondamentaux de la didactique du français et des lettres		0,25	EvT		1	E	1h				1	O	30 min	
		EC2 : Didactique de la littérature		0,75	EvT		1	E	3h				1	O	30 min	
			30													
A	UE 21 : Pratique accompagnée 2	3														
					EvT		1	E	2h				1	O	20 min	

2	B	UE 22 : Initiation à la recherche et mémoire 2	3												
					EvT		1	A				1	A		
	D	UE 23 : Numérique	3												
					EvC	100%	2	A		2	A		2	A	
	B	UE 24 : Identité professionnelle 2	3												
		EC1 : CMTD		0,50	EvT		1	E	1h				1	E	1h
		EC2 : Projet		0,50	EvT		2	A+O	20 min				2	A+O	20 min
	C	UE 25 : Approfondissements méthodologiques	9												
		EC1 : Etude des œuvres et dissertation		0,34	EvC	100%	2	A+E	E=1h	1	A		1	O	30 min
		EC2 : Traduire et commenter les textes grecs et latins		0,33	EvC	100%	4	A		2	A		2	A	
		EC3 : Pratiques de l'analyse grammaticale (écrit / oral)		0,33	EvC	100%	2	A+E	E=1h	1	E	2h	1	O	30 min
		UE 26 : Lire, dire et écrire dans le second degré	9												
		EC1 : Didactique et enseignement de la lecture et de l'écriture (collège / lycée)		0,50	EvT		1	E	2h				1	O	30 min
		EC2 : Didactique et enseignement de la langue et de l'oral (collège / lycée)		0,50	EvT		1	E	2h				1	O	30 min
		30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 12 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier écrit à rendre

UE 13 : oral régime assidu première session: 15 min prep. + 15 min présentation, par binômes

UE 13 : oral régime spécial première session et oral seconde chance: 15 min prep. + 15 min présentation, seul ou à deux

UE 15 EC1 : nature de l'épreuve "Autre" : exercices d'entraînement à rendre

UE 15 EC3 EC5 nature de l'épreuve "Autre" : devoir à rendre

UE 15 EC4 nature de l'épreuve "Autre" : mini dossier élaboré en autonomie

UE 22 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier écrit à rendre

UE 23 : nature de l'épreuve "Autre" : QCM + Travail personnel à rendre

UE 24 : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

UE 25 EC1 - 2 - 3 : nature de l'épreuve "Autre" : travail à rendre

MASTER 2 - Parcours "Enseigner les lettres classiques dans le second degré"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 27 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 31 : Professionnalisation 1	9												
				EvT		1	E	2h				1	O	20 min	
	B	UE 32 : Recherche et mémoire 3	6												
				EvT		1	M					1	M		
	D	UE 33 : Langue étrangère 2	3												
				EvC	100%	2	A+O	O=15min				1	O	15 min	
		UE 34 : Identité professionnelle 3	3												
					EvT		1	A				1	A		
	C	UE 35 : consolidation et mise en pratique des savoirs en littératures et langues grecques, latines et françaises	6												
		EC1 : Etude des œuvres et dissertation		0,50	EvT		1	E	6h				1	O	30 min
		EC2 : Langues et littératures grecques et latines		0,50	EvC	100%	4	A					2	A	
		UE 36 : Apprendre à enseigner la discipline « français »	3												
EC1 : Mise en place des outils pour la construction didactique			0,50	EvT		1	E	3h				1	O	30 min	
EC2 : Didactique conjointe du français et des langues anciennes			0,50	EvT		1	E	2h				1	E	2h	
			30												
A	UE 41 : Professionnalisation 2	6													
				EvT		1	E	2h				1	O	20 min	

4	B	UE 42 : Recherche et mémoire 4	9												
					EvC	100%	2	S+O	20 min+25 min				2	S+O	20 min+25 min
	B	UE 44 : Identité professionnelle 4	6												
		EC1 : Territoires, prescriptions, métiers		0,5	EvT		1	E	1h				1	O	20 min
		EC2 : Projet		0,50	EvC	100%	2	A+O	20 min				2	A+O	20 min
	C	UE 45 : Consolidation et mise en pratique des savoirs	3												
		EC1 : Dissertation et textes littéraires		0,67	EvC	100%	2	A+O	O=15min				1	O	30 min
		EC2 : Traduire et commenter les textes grecs et latins		0,33	EvC	100%	4	A					2	A	
		UE 46 : Apprendre à enseigner la discipline « français »	6												
		EC1 : Approfondissements didactiques en relation avec la pratique professionnelle		0,50	EvT		1	E	2h				1	O	30 min
		EC2 : Mise en place des outils pour une autonomie didactique		0,50	EvT		1	E	2h				1	O	30 min
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 33 : nature de l'épreuve Fichier écrit ou oral

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 35 EC2 : nature de l'épreuve "Autre" : exercices d'entraînement à rendre

UE 44 : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

UE 45 EC2 : nature de l'épreuve "Autre" : exercices d'entraînement

Quand l'évaluation est continue, les M3C proposées au RSE sont les mêmes que celles prévues pour la 2de chance sauf indication spécifique

MASTER 2 - Parcours "Enseigner les lettres classiques dans le second degré" filière EFS

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 21 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	UE	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	UE 31 : Professionnalisation 1	9													
					EvT		1	E	2h				1	O	20 min	
	B	UE 32 : Recherche et mémoire 3	6													
					EvT		1	A					1	A		
	D	UE 33 : Langue étrangère 2	3													
					EvC	100%	2	A+O	O=15min				1	O	15 min	
		UE 34 : Identité professionnelle 3	3													
	C															
		UE 35b : Didactique et TICE pour EFS	6													
					EvT		1	A					1	A		
UE 36b : Apprendre à enseigner la discipline « français » pour EFS		3														
		EC1 : Mise en place des outils pour la construction didactique		0,50			EvT		1	E	3h			1	O	30 min
		EC2 : didactique conjointe du français et des langues anciennes		0,50			EvT		1	E	2h			1	E	2h
			30													
	A	UE 41 : Professionnalisation 2	6													
					EvT		1	E	2h				1	O	20 min	
	B	UE 42 : Recherche et mémoire 4	9													
					EvT		2	M+S	S=45 min				2	M+S	S=45 min	
		UE 44b : Identité professionnelle 4 pour EFS	3													
							EvC	100%	2	A + O	O=20min			2	A + O	O=20min

4	C	UE 45b : Pratique et analyse de l'activité pour EFS	6												
					EvC	100%	2	A+A					1	O	30 min
		UE 46b : Apprendre à enseigner la discipline « français » pour EFS	6												
		EC1 : Approfondissements didactiques en relation avec la pratique professionnelle		0,50	EvT		1	E	2h				1	O	30 min
		EC2 : Mise en place des outils pour une autonomie didactique		0,50	EvT		1	E	2h			1	O	30 min	
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Les options indiquant « pour EFS » sont réservées exclusivement aux lauréats de concours, étudiants fonctionnaires stagiaires

REMARQUES :

UE 32: nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE 33 : nature de l'épreuve Fichier écrit ou oral

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 35b : nature de l'épreuve "Autre" : travail écrit à rendre

UE 44b : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

UE 45b : nature de l'épreuve "Autre" : visite-entretien

MASTER 1 - "Enseigner les lettres modernes dans le second degré"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 21 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences									
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance	
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.
1	A	UE 11 : Pratique accompagnée 1	3											
				EvT		1	E	2h				1	O	20 min
	B	UE 12 : Initiation à la recherche et mémoire 1	3											
				EvT		1	A					1	A	
	D	UE 13 : Langue étrangère 1	3											
				EvC	100%	2	O+O	5 min + 10 min	1	O	15 min	1	O	15 min
	B	UE 14 : Identité professionnelle 1	3											
				EvT		1	E	1h				1	E	1h
	C	UE 15 : Approfondissement disciplinaire	9											
		EC1 : Littérature française : formes et genres (AU CHOIX)		0,22	EvC	100%	2	A+E	E=1h	1	A		1	O
EC2 : Latin pour les lettres modernes (AU CHOIX)			0,22	EvC	100%	2	A		1	A		1	A	
EC3 : Etude des œuvres et dissertation			0,34	EvC	100%	2	A+E	E=1h	1	A		1	O	30 min
EC4 : Arts et littérature			0,22	EvT		1	A					1	O	30 min

		EC5 : Langue française et stylistique		0,22	EvC	100%	2	A+E	E=1h	1	E	2h	1	O	30 min
	C	UE 16 : Didactique générale	9												
		EC1 : Fondamentaux de la didactique du français et des lettres		0,25	EvT		1	E	1h				1	O	30 min
		EC2 : Didactique de la littérature et des textes dans leur contexte		0,75	EvT		1	E	3h				1	O	30 min
			30												
	A	UE 21 : Pratique accompagnée 2	3												
					EvT		1	E	2h				1	O	20 min
	B	UE 22 : Initiation à la recherche et mémoire 2	3												
					EvT		1	A					1	A	
	D	UE 23 : Numérique	3												
					EvC	100%	2	A		2	A		2	A	
	B	UE 24 : Identité professionnelle 2	3												
		EC1 : CMTD		0,50	EvT		1	E	1h				1	E	1h
		EC2 : Projet		0,50	EvT		2	A+O	20 min				2	A+O	20 min
2		UE 25 : Approfondissements méthodologiques	9												
		EC1 : Etude des œuvres et dissertation		0,34	EvC	100%	2	A+E	E=1h	1	A		1	O	30 min
		EC2 : Pratiques du commentaire de textes littéraires (écrit / oral)		0,33	EvC	100%	2	A+O	30 min	1	A		1	O	30 min
	C	EC3 : Pratiques de l'analyse grammaticale (écrit / oral)		0,33	EvC	100%	2	A+E	E=1h	1	A		1	O	30 min
		UE 26 : Lire, dire et écrire dans le second degré	9												
		EC1 : Didactique et enseignement de la lecture et de l'écriture (collège / lycée)		0,50	EvT		1	E	2h				1	O	30 min
		EC2 : Didactique et enseignement de la langue et de l'oral (collège / lycée)		0,50	EvT		1	E	2h				1	O	30 min
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 12 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier écrit à rendre

UE 13 : oral régime assidu première session: 15 min prep. + 15 min présentation, par binômes

UE 13 : oral régime spécial première session et oral seconde chance: 15 min prep. + 15 min présentation, seul ou à deux

UE 15 EC1 EC3 EC5 nature de l'épreuve "Autre" : devoir à rendre

UE 15 EC2 : nature de l'épreuve "Autre" : exercices d'entraînement à rendre

UE15 EC4 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE 22 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier écrit à rendre

UE 23 : nature de l'épreuve "Autre" : QCM + Travail personnel à rendre

UE 24 : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

UE 25 : nature de l'épreuve "Autre" : travail écrit à rendre

MASTER 2 - Parcours "Enseigner les lettres modernes dans le second degré"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

27 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	UE 31 : Professionnalisation 1	9												
					EvT		1	E	2h				1	O	20 min
	B	UE 32 : Initiation à la recherche et mémoire 3	6												
					EvT		1	M					1	M	
	D	UE 33 : Langue étrangère 2	3												
					EvC	100%	2	A+O	O=15min				1	O	15 min
		UE 34 : Identité professionnelle 3	3												
					EvT		1	A					1	A	
	C	UE 35 : Consolidation et mise en pratique des savoirs en littérature et langue française	6												
		EC1 : Etude des œuvres et dissertation		0,50	EvT		1	E	6h				1	O	30 min
		EC2 : Langue française et stylistique (écrit / oral) (AU CHOIX)		0,50	EvC	100%	2	A+E	E=1h				1	O	30 min
		EC3 : Latin pour les lettres modernes (AU CHOIX)		0,50	EvC	100%	2	A					1	A	
		UE 36 : Apprendre à enseigner la discipline « français »	3												
Mise en place des outils pour la construction didactique				EvT		1	E	3h					1	O	30 min
		30													
A	UE 41 : Professionnalisation 2	6													
				EvT		1	E	2h					1	O	20 min

4	B	UE 42 : Initiation à la recherche et mémoire 4	9												
					EvC	100%	2	S+O	20min+ 25min				2	S+O	20min+ 25min
	B	UE 44 : Identité professionnelle 4	6												
		EC1 : Territoires, prescriptions, métiers		0,5	EvT		1	E	1h				1	O	20 min
		EC2 : Projet		0,50	EvC	100%	2	A+O	20 min				2	A+O	20 min
	C	UE 45 : Consolidation et mise en pratique des savoirs	3												
		EC1 : Dissertation et textes littéraires		0,67	EvC	100%	2	A+O	O=15 min				1	O	30 min
		EC2 : Langue française		0,33	EvC	100%	2	A+E	E=1h				1	O	30 min
		UE 46 : Apprendre à enseigner la discipline « français »	6												
		EC1 : Approfondissements didactiques en relation avec la pratique professionnelle		0,50	EvT		1	E	2h				1	O	30 min
		EC2 : Mise en place des outils pour une autonomie didactique		0,50	EvT		1	E	2h				1	O	30 min
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 33 : nature de l'épreuve Fichier écrit ou oral

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 35 : nature de l'épreuve "Autre" : EC2 devoir ou exercice ; EC3 exercices d'entraînement

UE 44 : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

UE45 EC1 EC2 : nature de l'épreuve "Autre" : devoir à rendre

Quand l'évaluation est continue, les M3C proposées au RSE sont les mêmes que celles prévues pour la 2de chance sauf indication spécifique

MASTER 2 - Parcours "Enseigner les lettres modernes dans le second degré" - EFS

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 21 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	UE 31 : Professionnalisation 1	9												
					EvT		1	E	2h				1	O	20 min
	B	UE 32 : Initiation à la recherche et TRS 1	6												
					EvT		1	A					1	A	
	D	UE 33 : Langue étrangère 2	3												
					EvC	100%	2	A+O	O=15min				1	O	15 min
		UE 34 : Identité professionnelle 3	3												
	C	UE 35b : Didactique et TICE pour EFS	6												
					EvT		1	A					1	A	
UE 36b : Apprendre à enseigner la discipline « français » pour EFS		3													
				EvT		1	E	3h				1	O	30 min	
		30													
A	UE 41 : Professionnalisation 2	6													
				EvT		1	E	2h				1	O	20 min	
	UE 42 : Initiation à la recherche et TRS 2	9													
				EvT		2	M+S	S=45 min				2	M+S	S=45 min	
B	UE 44b : Identité professionnelle 4 pour EFS	3													
				EvC	100%	2	A + O	O=20min				2	A + O	O=20min	

4	C	UE 45b : Pratique et analyse de l'activité pour EFS	6													
					EvC	100%	2	A+A					1	O	30 min	
		UE 46b : Apprendre à enseigner la discipline « français » pour EFS	6													
		EC1 : Approfondissements didactiques en relation avec la pratique professionnelle		0,50	EvT		1	E	2h				1	O	30 min	
		EC2 : Mise en place des outils pour une autonomie didactique		0,50	EvT		1	E	2h			1	O	30 min		
			30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Les options indiquant « pour EFS » sont réservées exclusivement aux lauréats de concours, étudiants fonctionnaires stagiaires

REMARQUES :

UE 32 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE 33 : nature de l'épreuve Fichier écrit ou oral

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 35b : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE 44b : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

UE 45b : nature de l'épreuve "Autre" : visite-entretien

MASTER 1 - Parcours "Enseigner les mathématiques dans le second degré"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 30 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 11 : Pratique accompagnée 1	3													
					EvT		1	A				1	A			
	B	UE 12 : Initiation à la recherche et mémoire 1	3													
						EvT		1	A				1	A		
	D	UE 13 : Langue étrangère 1	3													
						EvC	100%	2	O+O	5 min + 10 min	1	O	15 min	1	O	15 min
	B	UE 14 : Identité professionnelle 1	3													
						EvT		1	E	1h				1	E	1h
			UE 15 : Compléments disciplinaires 1	9												
			EC1 : Analyse et probabilités		0,50	EvC	100%	3	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		EC2 : Algèbre et géométrie		0,50	EvC	100%	3	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
		UE 16 : Analyse de pratiques 1	9													
	C	EC1 : Des pratiques professionnelles à la construction des savoirs mathématiques														
		EC2 : Didactique des mathématiques pour analyser des ressources														
		EC3 : Histoire et épistémologie des mathématiques														
			30													

2	A	UE 21 : Pratique accompagnée 2	3												
					EvT		1	A				1	A		
	B	UE 22 : Initiation à la recherche et mémoire 2	3												
					EvT		1	A				1	A		
	D	UE 23 : Numérique	3												
					EvC	100%	2	A		2	A	2	A		
	B	UE 24 : Identité professionnelle 2	3												
		EC1 : CMTD		0,50	EvT		1	E	1h			1	E	1h	
		EC2 : Projet		0,50	EvT		2	A+O	20 min			2	A+O	20 min	
	C	UE 25 : Compléments disciplinaires 2	9												
		EC1 : Mathématiques en vue de la pratique professionnelle		0,50	EvT+EvC	50%	EvC : 2 EvT : 1	EvC : E EvT : E	EvC : 1h30 EvT : 3h	1	E	3h	1	E	3h
		EC2 : Méthodologie et problèmes		0,50	EvC	100%	4	E	3h	1	E	3h	1	E	3h
		UE 26 : Analyse de pratiques 2	9												
		EC1 : Des pratiques professionnelles à la construction des savoirs mathématiques		0,60	EvT		1	E	3h				1	E	3h
	EC2 : Didactique des mathématiques pour analyser des ressources														
EC3 : Logiciels scientifiques en vue de la pratique professionnelle		0,40	EvC	100%	2	A		2	A		2	A			
EC4 : Didactique et interdisciplinarité															
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 11 : nature des épreuves "Autre" : dossier écrit à rendre

UE 12 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier écrit à rendre

UE 13 : oral régime assidu première session: 15 min prep. + 15 min présentation, par binômes

UE 13 : oral régime spécial première session et oral seconde chance: 15 min prep. + 15 min présentation, seul ou à deux

UE 21 : nature des épreuves "Autre" : dossier écrit à rendre

UE 22 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier écrit à rendre

UE 23 : nature de l'épreuve "Autre" : QCM + Travail personnel à rendre

UE 24 : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

UE 26 : nature des épreuves "Autre" : Dossier à rendre comprenant fichiers numériques + Dossier à rendre

MASTER 2 - Parcours "Enseigner les mathématiques dans le second degré"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 27 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences									
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.
3	A	UE 31 : Professionnalisation 1	9											
					EvT		1	A				1	A	
	B	UE 32 : Initiation à la recherche et mémoire 3	6											
					EvT		1	M				1	M	
	D	UE 33 : Langue étrangère 2	3											
					EvC	100%	2	A+O	O=15 min				1	O
		UE 34 : Identité professionnelle 3	3											
					EvT		1	A				1	A	
	C	UE 35 : Compléments disciplinaires 3	6											
		EC1 : Mathématiques en vue de la pratique professionnelle		0,50		EvT		1	E	2h			1	E
EC2 : Méthodologie et problèmes			0,50		EvC	100%	3	E	5h			1	E	3h
UE 36 : Construction de pratiques d'enseignement et didactique		3												
					EvT		1	E	5h			1	E	3h
		30												
A	UE 41 : Professionnalisation 2	6												
					EvT		1	A				1	A	
B	UE 42 : Initiation à la recherche et mémoire 4	9												
					EvC	100%	2	S + O	20min + 20min.			2	S + O	40 min

4	B	UE 44 : Identité professionnelle 4	6												
		EC1 : Territoires, prescriptions, métiers		0,5	EvT		1	E	1h				1	O	20 min
		EC2 : Projet		0,50	EvC	100%	2	A+O	20 min				2	A+O	20 min
	C	UE 45 : Méthodologie et problèmes	3												
					EvC	100%	3	E	5h				1	E	5h
		UE 46 : Planification de séances d'enseignement	6												
				EvC	100%	2	O+A					1	O	1h	
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Les options indiquant « pour EFS » sont réservées exclusivement aux lauréats de concours, étudiants fonctionnaires stagiaires

REMARQUES :

UE 31 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier à rendre

UE 33 : nature de l'épreuve Fichier écrit ou oral

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 41 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier à rendre

UE 44 : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

UE 46 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

Quand l'évaluation est continue, les M3C proposées au RSE sont les mêmes que celles prévues pour la 2de chance sauf indication spécifique

MASTER 2 - Parcours "Enseigner les mathématiques dans le second degré" - EFS

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

9 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	UE 31 : Professionnalisation 1	9												
					EvT		1	A					1	A	
	B	UE 32 : Recherche et mémoire 3	6												
					EvT		1	A					1	A	
	D	UE 33 : Langue étrangère 2	3												
					EvC	100%	2	A+O	15 min				1	O	15 min
		UE 34 : Identité professionnelle 3	3												
					EvT		1	A					1	A	
	C	UE 35b : Didactique et TICE pour EFS	6												
				EvT		1	A					1	A		
UE 36b : Construction de pratiques pour EFS		3													
				EvT		1	E	3h				1	E	3h	
		30													
4	A	UE 41 : Professionnalisation 2	6												
					EvT		1	A				1	A		
	B	UE 42 : Recherche et mémoire 4	9												
					EvT		2	M+S	O=40min				2	M+S	O=40min
		UE 44b : Identité professionnelle 4 pour EFS	3												
					EvC	100%	2	A + O	O=20min				2	A + O	O=20min
C	UE 45b : Pratique et analyse de l'activité pour EFS	6													
				EvC	100%	2	A+A					1	O	30 min	
	UE 46b : Planification de séances d'enseignement pour EFS	6													
				EvT		1	E	3h				1	E	3h	
		30											0		

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Les options indiquant « pour EFS » sont réservées exclusivement aux lauréats de concours, étudiants fonctionnaires stagiaires

REMARQUES :

UE 31 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier à rendre

UE 32 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 33 : nature de l'épreuve Fichier écrit ou oral

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 35b : nature de l'épreuve "Autre" : travail écrit à rendre

UE 41 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier écrit à rendre

UE 45b : nature des épreuves "Autre" : visite + dossier écrit à rendre

UE 44b : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

	EC4PC : Fondements didactiques (conceptions et démarche scientifique)			EvC	100 %	2	A+E	1h30	2	A+E	1h30	1	O	20 min
	EC5PC : Epistémologie et Histoire des Sciences en PC													
		30												
2	A UE 21 : Pratique accompagnée 2	3		EvC	100%	2	A+O	O=20min	2	A+O	O=20min	1	O	O=20min
	B UE 22 : Initiation à la recherche et mémoire 2	3		EvT		1	A					1	A	
	D UE 23 : Numérique	3		EvC	100%	2	A		2	A		2	A	
	B UE 24 : Identité professionnelle 2	3												
	EC1 : CMTD		0,50	EvT		1	E	1h				1	E	1h
	EC2 : Projet		0,50	EvT		2	A+O	20 min				2	A+O	20 min
	C UE 25 : Savoirs et expérience	6												
	EC1 : Savoirs pour la physique et la chimie		0,50	EvC	100%	2	E		1	E	2h	1	E	2h
	EC2: Activités expérimentales		0,50	EvC	100%	2	A					1	O/E*	20 min/1h
	C UE 26 : Analyse de pratiques 2	12												
	EC1 : Des pratiques professionnelles à la construction des savoirs mathématiques (mutualisé Maths)		0,20	EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
	EC2 : Démarches pédagogiques et didactique pour l'enseignement de PC (mutualisé PC)		0,80	EvC	100 %	2	A		2	A		1	A	
	EC3 : Pédagogie, didactique et stage (mutualisé PC)													
	EC4 : Interdisciplinarité													
			30											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 11 : nature de l'épreuve "Autre" : fiche de préparation de séance.

UE 12 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier écrit à rendre

UE 13 : oral régime assidu première session: 15 min prep. + 15 min présentation, par binômes

UE 13 : oral régime spécial première session et oral seconde chance: 15 min prep. + 15 min présentation, seul ou à deux

UE 15 : nature des épreuves "Autre" : compte rendu de TP ; 2nde chance : EC3 sur tirage au sort

UE 16 : nature des épreuves "Autre" : Dossier à rendre

UE 21 : nature de l'épreuve "Autre" : fiche de préparation de séance.

UE 22 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier écrit à rendre

UE 23 : nature de l'épreuve "Autre" : QCM + Travail personnel à rendre

UE 24 : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

UE 25 : «Autre » : cahier de laboratoire ou compte rendu de TP

UE 26 : "Autre" pour interdisciplinarité : Dossier à rendre ; "Autre" : Concevoir une résolution de pb/travail à rendre

*Ecrit ou oral en fonction du nombre d'étudiants devant passer en 2nde chance

MASTER 2 - Parcours "Enseigner les Mathématiques Physique Chimie dans le second degré"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 36 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	UE 31 : Professionnalisation 1	9		EvC	100%	2	O+A	O=20 min				1	O	O=20 min
	B	UE 32 : Initiation à la recherche et mémoire 3	6		EvT		1	M					1	M	
	D	UE 33 : Langue étrangère 2	3		EvC	100%	2	A+O	O=15min				1	O	15 min
	C	UE 34 : Identité professionnelle 3	3		EvT		1	A					1	A	
	UE 35 : Maîtrise scientifique	6		EvT		3	E	1h30				3	E	1h30	
	UE 36 : Didactiques	3		EvT		1	E	3h				1	E	3h	
		30													
4	A	UE 41 : Professionnalisation 2	6		EvC	100%	2	O+A	O=20 min				1	O	O=20 min
	B	UE 42 : Initiation à la recherche et mémoire 4	9		EvC	100%	2	S+O	20min +20 min.				2	S+O	20min +20 min.
			UE 44 : Identité professionnelle 4	6											
	EC1 : Territoires, prescriptions, métiers		0,5	EvT		1	E	1h				1	O	20 min	
	EC2 : Projet		0,50	EvC	100%	2	A+O	20 min				2	A+O	20 min	

C	UE 45 : Expertise scientifique	3												
				EvC	100%	2	E+A	E = 1h30				2	E+A	E = 1h30
	UE 46 : Didactiques	6												
				EvC	100%	2	O	1h				2	O	1h
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 31 : "Autre" : Fiche de préparation de séance

UE 33 : nature de l'épreuve Fichier écrit ou oral

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 41 : "Autre": Analyse de séance

UE 44 : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

UE 45 : nature de l'épreuve "Autre" : cahier de laboratoire

Quand l'évaluation est continue, les M3C proposées au RSE sont les mêmes que celles prévues pour la 2de chance sauf indication spécifique

MASTER 2 - Parcours "Enseigner les Mathématiques Physique Chimie dans le second degré" - EFS

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 24 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des exam			2 nd e chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	UE 31 : Professionnalisation 1	9												
				EvC	100%	2	O+A	O=20 min				1	O	O=20 min	
	B	UE 32 : Initiation à la recherche et mémoire 3	6												
				EvT		1	A					1	A		
	D	UE 33 : Langue étrangère 2	3												
				EvC	100%	2	A+O	O=15min				1	O	15 min	
		UE 34 : Identité professionnelle 3	3												
				EvT		1	A					1	A		
C	UE 35b : Didactique et TICE pour EFS	6													
			EvT		1	O	45 min				1	O	45 min		
	UE 36b : Didactiques pour EFS	3													
			EvT		1	E	2h				1	E	2h		
		30													
4	A	UE 41 : Professionnalisation 2	6												
				EvC	100%	2	O+A	O=20 min				1	O	O=20 min	
	B	UE 42 : Initiation à la recherche et mémoire 4	9												
				EvT		2	M+S	O=40min				2	M+S	O=40min	
		UE 44b : Identité professionnelle 4 pour EFS	3												
				EvC	100%	2	A + O	O=20min				2	A + O	O=20min	
	C	UE 45b : Pratique et analyse de l'activité pour EFS	6												
				EvT		1	O	20 min				1	O	20 min	
	UE 46b : Didactiques pour EFS	6													
			EvT		1	O	45 min				1	O	45 min		
		30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)
En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 31 : "Autre" : Fiche de préparation de séance

UE 32: Nature de l'épreuve "Autre": Dossier

UE 33 : nature de l'épreuve Fichier écrit ou oral

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 41 : "Autre": Analyse de séance

UE 44b : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

MASTER 1 - "Enseigner la physique et la chimie dans le second degré"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 45 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 11 : Pratique accompagnée 1	3												
				EvC	100%	2	O+A	O=20 min	2	O+A	O=20 min	2	O+A	O=20 min	
	B	UE 12 : Initiation à la recherche et mémoire 1	3												
				EvT		1	A					1	A		
	D	UE 13 : Langue étrangère 1	3												
				EvC	100%	2	O+O	5 min + 10 min	1	O	15 min	1	O	15 min	
	B	UE 14 : Identité professionnelle 1	3												
				EvT		1	E	1h				1	E	1h	
	C	UE 15 : Savoirs et expériences	9												
		EC1 : Savoirs pour la physique		0,38	EvC	100%	2	E+E		1	E	1h30	1	E	1h30
		EC2 : Savoirs pour la chimie		0,38	EvC	100%	2	E+E		1	E	1h30	1	E	1h30
		EC3 : Activités expérimentales en physique et en chimie		0,24	EvC	100%	2	E+A		2	E+A	1h	2	E+O	E: 1h+O : 20 min
		UE 16 : Fondements didactiques et pédagogiques	9												
		EC4 : Fondements didactiques (conceptions et démarche scientifique)													
	EC5 : Epistémologie et Histoire des Sciences en Physique-Chimie			EvC	100%	2	A+E		2	A+E	1H30	1	O	20 min	
	EC6 : Pédagogie et didactiques														
		30													
A	UE 21 : Pratique accompagnée 2	3													
				EvC	100%	2	A+O	O=20min	2	A+O	O=20min	2	A+O	O=20min	

2	B	UE 22 : Initiation à la recherche et mémoire 2	3												
					EvT		1	A				1	A		
	D	UE 23 : Numérique	3												
					EvC	100%	2	A		2	A	2	A		
	B	UE 24 : Identité professionnelle 2	3												
		EC1 : CMTD		0,50	EvT		1	E	1h			1	E	1h	
		EC2 : Projet		0,50	EvT		2	A+O	20 min			2	A+O	20 min	
	C	UE 25 : Activités expérimentales	9												
		EC1 : Savoirs disciplinaires		0,33	EvC	100%	2	E	1h	2	E	1h	1	E	2h
		EC2 : Activités expérimentales en physique		0,33	EvC	100%	2	A				1	O/E*	20 min/1h	
		EC3 : Activités expérimentales en chimie		0,33	EvC	100%	2	A				1	O/E*	20 min/1h	
		UE 26 : Fondements didactiques et pédagogiques	9												
		EC2 : Démarches pédagogiques et didactique pour l'enseignement													
		EC3 : Pédagogie et didactiques			EvC	100%	2	A		2	A	1	A		
		EC4 : Interdisciplinarité													
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 11 : nature de l'épreuve "Autre" : Grille d'observations et analyse

UE 12 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier écrit à rendre

UE 13 : oral régime assidu première session: 15 min prep. + 15 min présentation, par binômes

UE 13 : oral régime spécial première session et oral seconde chance: 15 min prep. + 15 min présentation, seul ou à deux

UE15 : "autre" compte rendu de TP ; 2nde chance : EC3 sur tirage au sort

UE 16: Analyse de dossiers à rendre

UE 21 : nature de l'épreuve "Autre" : Fiche de préparation + conception d'une séance associée

UE 22 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier écrit à rendre

UE 23 : nature de l'épreuve "Autre" : QCM + Travail personnel à rendre

UE 24 : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

UE 25 : nature de l'épreuve "Autre" : Synthèse de TP ou cahier de labo ; E : 2 écrits / 2nde Chance : Oral ou Ecrit de 1h si plus de 3 étudiants

UE 26 : nature de l'épreuve "Autre" : Analyse de dossiers à rendre

*Ecrit ou oral en fonction du nombre d'étudiants devant passer en 2nde chance

4	B	UE 44 : Identité professionnelle 4	6												
		EC1 : Territoires, prescriptions, métiers		0,5	EvT		1	E	1h			1	O	20 min	
		EC2 : Projet		0,50	EvC	100%	2	A+O	O=20min			2	A+O	O=20min	
	C	UE 45 : Activités expérimentales disciplinaires	3												
					EvC	100%	2	O		2	O	1h	2	O	1h
		UE 46 : Préparations d'activités expérimentales pour l'enseignement dans le secondaire	6												
				EvC	100%	2	O	15 min			1	O	15 min		
		30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 31 : "Autre" Fiche de préparation

UE 32 : Dépôt mémoire

UE 33 : nature de l'épreuve Fichier écrit ou oral

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 41 : "Autre" Analyse de séance

UE 44 : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

UE 45 : Un oral type oral 1 avec experimentation

UE 46 : Un O type oral 1 avec argumentation de la séance proposée ; un O type oral 2

Pour toutes les épreuves en EvC, à chaque fois qu'il y a un oral, la durée de l'épreuve est indicative

Quand l'évaluation est continue, les M3C proposées au RSE sont les mêmes que celles prévues pour la 2de chance sauf indication spécifique

MASTER 2 - Parcours "Enseigner la physique et la chimie dans le second degré" - EFS

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 33 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	UE 31 : Professionnalisation 1	9												
				EvC	100%	2	A+O	O=20 min				1	O	O=20 min	
	B	UE 32 : Initiation à la recherche et mémoire 3	6												
				EvT		1	A					1	A		
	D	UE 33 : Langue étrangère 2	3												
				EvC	100%	2	A+O	O=15min				1	O	15 min	
		UE 34 : Identité professionnelle 3	3												
				EvT		1	A					1	A		
C	UE 35b : Didactique et TICE pour EFS	6													
			EvT		1	A					1	A			
	UE 36b : Transposition didactique pour l'enseignement secondaire pour EFS	3													
			EvC	100%	2	A+A					1	O	15 min		
		30													
4	A	UE 41 : Professionnalisation 2	6												
				EvC	100%	2	A+O	O=20 min				1	O	20 min	
	B	UE 42 : Initiation à la recherche et mémoire 4	9												
				EvT		2	M+S	O=40min				2	M+S	O=40min	
		UE 44b : Identité professionnelle 4 pour EFS	3												
				EvC	100%	2	A + O	O=20min				2	A + O	O=20min	
C	UE 45b : Pratique et analyse de l'activité pour EFS	6													
			EvT		1	O	O=30min				1	O	O=30min		
	UE 46b : Enseignements spécifiques pour EFS	6													
			EvC	100%	2	O	O=15min				1	O	O=15min		
		30													

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Les options indiquant « pour EFS » sont réservées exclusivement aux lauréats de concours, étudiants fonctionnaires stagiaires

REMARQUES :

UE 31 : "Autre" Fiche de préparation de séance

UE 32 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE 33 : nature de l'épreuve Fichier écrit ou oral

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 35b : nature de l'épreuve "Autre" : capsule vidéo à rendre

UE 36b : nature de l'épreuve "Autre" : dossiers à rendre en lien avec les enseignements

UE 41 : "Autre" Analyse de séance

UE 44b : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

MASTER 1 - Parcours "Professeur documentaliste dans le second degré"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 18 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 11 : Pratique accompagnée 1	3													
				EvT		1	O	O=15mn				1	O	O=15mn		
	B	UE 12 : Initiation à la recherche et mémoire 1	3													
				EvT		1	A					1	A			
	D	UE 13 : Langue étrangère 1	3													
				EvC	100%	2	O+O	5 min + 10 min		1	O	15 min	1	O	15 min	
	B	UE 14 : Identité professionnelle 1	3													
				EvT		1	E	1h					1	E	1h	
	C	UE 15 : Fondamentaux	9													
		EC1 : Documentation/information		0,34	EvC	100%	2	E+A			1	E	3h	1	E	3h
		EC2 : Epistémologie de la documentation		0,33	EvC	100%	2	E			1	E	2h	1	E	2h
		EC3 : Sociologie des médias		0,33	EvT		1	E	2h					1	E	2h
		UE 16 : Concepts et pratiques documentaires	9													
EC1 : Maîtrise des savoirs académiques			0,50	EvT		1	E	3h					1	E	3h	
EC2 : Etude de cas		0,50	EvT		1	E	4h					1	E	4h		
		30														
A	UE 21 : Pratique accompagnée 2	3														
				EvT		1	A						1	A		

2	B	UE 22 : Initiation à la recherche et mémoire 2	3												
					EvT		1	A				1	A		
	D	UE 23 : Numérique	3												
					EvC	100%	2	A		2	A		2	A	
	B	UE 24 : Identité professionnelle 2	3												
		EC1 : CMTD		0,50	EvT		1	E	1h				1	E	1h
		EC2 : Projet		0,50	EvT		2	A+O	20 min				2	A+O	20 min
	C	UE 25 : Culture de l'information et des médias	9												
		EC1 : Conduite de projets pédagogiques et culturels		0,50	EvT		1	A					1	A	
		EC2 : Identification et gestion des ressources		0,50	EvT		1	A					1	A	
		UE 26 : Politique documentaire	9												
		EC1 : Environnement professionnel		0,50	EvT		1	E	2h				1	E	2h
		EC2 : Politique documentaire		0,50	EvT		1	E	6h				1	E	6h
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 11 : nature des épreuves "Autre" : Production numérique

UE 12 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier écrit à rendre

UE 13 : oral régime assidu première session: 15 min prep. + 15 min présentation, par binômes

UE 13 : oral régime spécial première session et oral seconde chance: 15 min prep. + 15 min présentation, seul ou à deux

UE 15 EC1 : nature de l'épreuve "Autre" : Rapport d'étude

UE 21 : nature des épreuves "Autre" : Rapport de stage

UE 22 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier écrit à rendre

UE 23 : nature de l'épreuve "Autre" : QCM + Travail personnel à rendre

UE 24 : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

UE 25 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier/Production numérique

MASTER 2 - Parcours "Professeur documentaliste dans le second degré"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 30 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	UE 31 : Professionnalisation 1	9												
					EvC	100%	2	O + A	O=15min				2	O + A	O=15min
	B	UE 32 : Initiation à la recherche et mémoire 3	6												
					EvT		1	M					1	M	
	D	UE 33 : Langue étrangère 2	3												
					EvC	100%	2	A+O	O=15min				1	O	O=15min
		UE 34 : Identité professionnelle 3	3												
				EvT		1	A					1	A		
	C	UE 35 : Ingénierie pédagogique	6												
		EC1 : Notions disciplinaires et info-documentaires		0,50	EvT		1	E	5h				1	E	5h
		EC2 : Mise en situation et analyse de pratiques		0,50	EvT		1	E	6h				1	E	6h
		UE 36 : Système d'information	3												
		EC1 : Interdisciplinarité		0,50	EvT		1	A					1	A	
EC2 : Médiation documentaire			0,50	EvT		1	A					1	A		
		30													
A	UE 41 : Professionnalisation 2	6													
				EvT		1	A					1	A		

4	B	UE 42 : Initiation à la recherche et mémoire 4	9											
					EvC	100%	2	S+O	10 min + 10 min			2	S+O	10 min + 10 min
	B	UE 44 : Identité professionnelle 4	6											
		EC1 : Territoires, prescriptions, métiers		0,5	EvT		1	E	1h			1	O	20 min
		EC2 : Projet		0,50	EvC	100%	2	A+O	20 min			2	A+O	20 min
	C	UE 45 : Usages professionnels du numérique	3											
		EC1 : Veille informationnelle		0,50	EvT		1	A				1	A	
		EC2 : Parcours pédagogiques du numérique		0,50	EvT		1	A				1	A	
		UE 46 : Préparation aux épreuves orales disciplinaires	6											
		EC1 : Entretien		0,50	EvT		1	O	20 min			1	O	20 min
	EC2 : Leçon		0,50	EvT		1	E	2h30			1	E	2h30	
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 31 : nature de l'épreuve "Autre" : Production numérique

UE 33 : nature de l'épreuve Fichier écrit ou oral

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 36 : nature de l'épreuve "Autre" : Travail personnel écrit / Production numérique

UE 41 : nature de l'épreuve "Autre" : Rapport d'activité

UE 44 : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

UE 45 : nature de l'épreuve "Autre" : Production numérique

Quand l'évaluation est continue, les M3C proposées au RSE sont les mêmes que celles prévues pour la 2de chance sauf indication spécifique

MASTER 2 - Parcours "Professeur documentaliste dans le second degré" filière EFS

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 24 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 31 : Professionnalisation 1	9												
				EvC	100%	2	O+A	15 min				2	O+A	15 min	
	B	UE 32 : Initiation à la recherche et mémoire 3	6												
				EvT		1	A					1	A		
	D	UE 33 : Langue étrangère 2	3												
				EvC	100%	2	A+O	15 min				1	O	15 min	
		UE 34 : Identité professionnelle 3	3												
					EvT		1	A				1	A		
	C	UE 35b : Didactique et TICE pour EFS	6												
				EvT		1	A					1	A		
UE 36b :Système d'information		3													
				EvT		1	A				1	A			
			30												
4	A	UE 41 : Professionnalisation 2	6												
				EvT		1	A					1	A		
	B	UE 42 : Recherche et mémoire 4	9												
				EvT		2	M+S	45 min				2	M+S	45 min	
	C	UE 44b : Identité professionnelle 4 pour EFS	3												
				EvC	100%	2	A + O	O=20min				2	A + O	O=20min	
	UE 45b : Pratique et analyse de l'activité pour EFS	6													
				EvC	100%	2	M+S	20 min				2	M+S	20 min	
	UE 46b : Production éditoriale pour EFS	6													
				EvT		1	A					1	A		
			30												

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Les options indiquant « pour EFS » sont réservées exclusivement aux lauréats de concours, étudiants fonctionnaires stagiaires

REMARQUES :

UE 31 : nature des épreuve "Autre" : Production numérique

UE32 : nature de l'épreuve "Autre" : travail écrit à rendre

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 35b : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 36b : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 41 : nature de l'épreuve "Autre" : Rapport d'activité

UE 44b : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

UE 46b : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

MASTER 1 - "Enseigner les sciences de l'ingénieur dans le second degré"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 3 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences									
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance	
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.
1	A	UE 11 : Pratique accompagnée 1	3											
				EvT		1	O	O=30 min				1	O	O=30 min
	B	UE 12 : Initiation à la recherche et mémoire 1	3											
				EvT		1	A					1	A	
	D	UE 13 : Langue étrangère 1	3											
				EvC	100%	2	O+O	5 min + 10 min		1	O	15 min	1	O
	B	UE 14 : Identité professionnelle 1	3											
			EvT		1	E	1h				1	E	1h	
C	UE 15 : Mise à niveau	9												
			EvC	100%	2	E+A	1h		1	E	2h	1	E	2h
	UE 16 : Approfondissement des SI	9												
			EvT		1	E	4h				1	E	2h	
		30												
2	A	UE 21 : Pratique accompagnée 2	3											
				EvT		1	O	O=30 min				1	O	O=30 min
	B	UE 22 : Initiation à la recherche et mémoire 2	3											
				EvT		1	A					1	A	
	D	UE 23 : Numérique	3											
				EvC	100%	2	A			2	A		2	A
	B	UE 24 : Identité professionnelle 2	3											
EC1 : CMTD			0,50	EvT		1	E	1h				1	E	1h
EC2 : Projet			0,50	EvT		2	A+O	20 min				2	A+O	20 min

C	UE 25 : Approfondissements disciplinaires	9												
				EvC	100%	2	E+A	4h	1	E	4h	1	E	2h
	UE 26 : Didactique des sciences de l'ingénieur	9												
	EC1 : Didactique des sciences de l'ingénieur			EvC	100%	2	O	30 min	1	E	4h	1	O	20 min
	EC2 : Interdisciplinarité			EvC	100%	2	A		2	A		1	A	
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 12 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier écrit à rendre

UE 13 : nature de l'épreuve "Autre" : oral régime assidu première session: 15 min prep. + 15 min présentation, par binômes

UE 13 : nature de l'épreuve "Autre" : oral régime spécial première session et oral seconde chance: 15 min prep. + 15 min présentation, seul ou à deux

UE 15 : nature de l'épreuve "Autre" : travail à rendre, études de cas

UE 22 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier écrit à rendre

UE 23 : nature de l'épreuve "Autre" : QCM + Travail personnel à rendre

UE 24 : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

UE 25 : nature de l'épreuve "Autre" : travail à rendre, études de cas

UE 26 : nature des épreuves "Autre" : dossier à rendre

MASTER 2 - Parcours "Enseigner les sciences de l'ingénieur dans le second degré"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 9 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	UE 31 : Professionnalisation 1	9													
					EvT		1	O	O=30 min				1	O	O=30 min	
	B	UE 32 : Initiation à la recherche et mémoire 3	6													
					EvT		1	M					1	M		
	D	UE 33 : Langue étrangère 2	3													
		UE 34 : Identité professionnelle 3	3													
C	UE 35 : Dossier technique	9														
			30													
4	A	UE 41 : Professionnalisation 2	6													
					EvT		1	O	O=30 min				1	O	O=30 min	
	B	UE 42 : Initiation à la recherche et mémoire 4	9													
					EvC	100%	2	S+O	15min				2	S+O	15min	
	B	UE 44 : Identité professionnelle 4	6													
		EC1 : Territoires, prescriptions, métiers		0,5		EvT		1	E	1h				1	O	20 min
		EC2 : Projet		0,50		EvC	100%	2	A+O	O=20min				2	A+O	O=20min
C	UE 45 : Oral et dossier technique	3														
	UE 46 : Préparation aux TP	6														
			30													

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 33 : nature de l'épreuve Fichier écrit ou oral

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 44 : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

Quand l'évaluation est continue, les M3C proposées au RSE sont les mêmes que celles prévues pour la 2de chance sauf indication spécifique

MASTER 2 - Parcours "Enseigner les sciences de l'ingénieur dans le second degré" filière EFS

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 27 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 31 : Professionnalisation 1	9											
				EVT		1	O	30 min				1	O	30 min
	B	UE 32 : Initiation à la recherche et mémoire 3	6											
				EVT		1	A					1	A	
	D	UE 33 : Langue étrangère 2	3											
				EvC	100%	2	A+O	15 min				1	O	15 min
		UE 34 : Identité professionnelle 3	3											
				EVT		1	A					1	A	
	C	UE 35b : Didactique et TICE pour EFS	6											
				EVT		1	A					1	A	
	UE 36b : Interdisciplinarité pour EFS	3												
			EvC	100%	2	M+S	20 min				1	S	20 min	
		30												
4	A	UE 41 : Professionnalisation 2	6											
				EVT		1	O	30 min				1	O	30 min
	B	UE 42 : Initiation à la recherche et mémoire 4	9											
				EVT		2	M+S	O=45min				2	M+S	O=45min
	UE 44b : Identité professionnelle 4 pour EFS	3												
			EvC	100%	2	A + O	O=20min				2	A + O	O=20min	

C	UE 45b : Pratique et analyse de l'activité pour EFS	6												
				EvC	100%	2	A+A					1	O	30 min
	UE 46b : TP pour EFS	6												
				EvT		1	S	1h				1	S	30 min
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 32 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE 33 : nature de l'épreuve Fichier écrit ou oral

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 35b : nature de l'épreuve "Autre" : capsule vidéo à rendre

UE 44b : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

UE 45b : nature de l'épreuve "Autre" : Visite-entretien

MASTER 1 - "Enseigner les sciences de la vie et de la terre dans le second degré"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 42 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 11 : Pratique accompagnée 1	3												
					EvT		1	O	O=20min				1	O	O=20min
	B	UE 12 : Initiation à la recherche et mémoire 1	3												
					EvC	100%	2	A		2	A		1	O	30 min
	D	UE 13 : Langue étrangère 1	3												
					EvC	100%	2	O+O	5 min + 10 min	1	O	15 min	1	O	15 min
	B	UE 14 : Identité professionnelle 1	3												
					EvT		1	E	1h				1	E	1h
	C	UE 15 : Approfondissements disciplinaires	9												
					EvT+EvC	50%	3	EvC: A + E EvT: E	2h	1	E	2h	1	O	30 min
		UE 16 : Pratiques professionnelles et didactique	9												
		EC1 : Etudes des programmes EC2 : Histoire des sciences EC3 : Epistémologie et didactique EC4 : Didactique et pédagogie			EvC	100%				1	E	2h	1	O	30 min
			30												
	A	UE 21 : Pratique accompagnée 2	3												
					EvT		1	O	O=20min				1	O	O=20min

2	B	UE 22 : Initiation à la recherche et mémoire 2	3												
					EvC	100%	2	A+O	30 min	2	A+O	30 min	1	O	30 min
	D	UE 23 : Numérique	3												
					EvC	100%	2	A		2	A		2	A	
	B	UE 24 : Identité professionnelle 2	3												
		EC1 : CMTD		0,50	EvT		1	E	1h				1	E	1h
		EC2 : Projet		0,50	EvT		2	A+O	O=20min				2	A+O	O=20min
	C	UE 25 : Approfondissements disciplinaires	9												
					EvT+EvC	50%	3	EvC: A+ E EvT: E	2h	1	E	2h	1	O	30min
		UE 26 : Séquences pédagogiques	9												
EC1 : Etudes des programmes EC2 : Histoire des sciences EC3 : Epistémologie et didactique EC4 : Didactique et pédagogie				EvT + EvC	50%	3	EvC: A + E EvT : E	2h	1	E	2h	1	O	30 min	
		30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 11 : nature des épreuves "Autre" : rapport bibliographique / rapport méthodographique

UE 12 : nature des épreuves "Autre" : Dossier

UE 13 : oral régime assidu première session: 15 min prep. + 15 min présentation, par binômes

UE 13 : oral régime spécial première session et oral seconde chance: 15 min prep. + 15 min présentation, seul ou à deux

UE 15 : nature des épreuves "Autre" : compte rendu de sortie de terrain

UE 23 : nature de l'épreuve "Autre" : QCM + Travail personnel à rendre

UE 24 : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

UE 25 : nature des épreuves "Autre" : compte rendu de sortie de terrain

UE 26 : nature des épreuves "Autre" : Dossier

MASTER 2 - Parcours "Enseigner les sciences de la vie et de la terre dans le second degré"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 39 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	UE 31 : Professionnalisation 1	9												
					EvC	100%	2	A+O	O=20min				2	A+O	O=20min
	B	UE 32 : Initiation à la recherche et mémoire 3	6												
					EVT		1	M					1	M	
	D	UE 33 : Langue étrangère 2	3												
					EvC	100%	2	A+O	O=15 min				1	O	15min
		UE 34 : Identité professionnelle 3	3												
				EVT		1	A						1	A	
	C	UE 35 : Approfondissements disciplinaires	6												
					EvC	100%	2	E+O	5h+20min				1	O	30min
UE 36 : Pratiques professionnelles et didactique		3													
			EvC	100%	2	E+O	5h+1h					1	O	1h	
		30													
	A	UE 41 : Professionnalisation 2	6												
					EvC	100%	2	A+O					2	A + O	20min

4	B	UE 42 : Initiation à la recherche et mémoire 4	9												
					EvC	100%	2	S + O	S=20min + O=20min				2	S + O	S=20min + O=20min
	B	UE 44 : Identité professionnelle 4	6												
		EC1 : Territoires, prescriptions, métiers		0,5	EvT		1	E	1h				1	O	20 min
		EC2 : Projet		0,50	EvC	100%	2	A+O	20 min				2	A+O	20 min
	C	UE 45 : Approfondissements disciplinaires	3												
					EvC	100%	2	E+O	5h+20min				1	O	30 min
		UE 46 : Pratiques professionnelles et didactique	6												
					EvC	100%	2	E+O	5h+1h				1	O	1h
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 31 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier à déposer sur l'ENT

UE 33 : nature de l'épreuve Fichier écrit ou oral

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 41 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier à déposer sur l'ENT

UE 44 : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

Quand l'évaluation est continue, les M3C proposées au RSE sont les mêmes que celles prévues pour la 2de chance sauf indication spécifique

MASTER 2 - Parcours "Enseigner les sciences de la vie et de la terre dans le second degré" filière EFS

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 45 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	UE 31 : Professionnalisation 1	9												
					EvC	100%	2	A+O	O=20min				2	A+O	O=20min
	B	UE 32 : Initiation à la recherche et mémoire 3	6												
					EvT		1	A					1	A	
	D	UE 33 : Langue étrangère 2	3												
					EvC	100%	2	A+O	15 min				1	O	15 min
		UE 34 : Identité professionnelle 3	3												
					EvT		1	A					1	A	
	C	UE 35b : Didactique et TICE pour EFS	6												
					EvC	100%	2	A+A					1	A	
	UE 36b : Pratiques professionnelles et didactique pour EFS	3													
				EvT		1	O	30 min				1	O	30 min	
		30													
4	A	UE 41 : Professionnalisation 2	6												
					EvC	100%	3	A+A+O				3	A+A+O	20min	
	B	UE 42 : Initiation à la recherche et mémoire 4	9												
					EvT	100%	2	M + S	S=40min				2	M + S	S=40min
	UE 44b : Identité professionnelle 4 pour EFS	3													
				EvC	100%	2	A + O	O=20min				2	A + O	O=20min	

C	UE 45b : Pratique et analyse de l'activité pour EFS	6												
			EvC	100%	2	A						1	O	20 min
	UE 46b : Pratiques professionnelles et didactique pour EFS	6												
			EvT		1	O	30min					1	O	30min
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Les options indiquant « pour EFS » sont réservées exclusivement aux lauréats de concours, étudiants fonctionnaires stagiaires

REMARQUES :

UE 31 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier à déposer sur l'ENT

UE 32 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE 33 : nature de l'épreuve Fichier écrit ou oral

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 41 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier à déposer sur l'ENT

UE 45b : nature des épreuves "Autre" : rapport sortie terrain et document pédagogique

UE 44b : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2023 - 2024**

**Master MEEF
Encadrement Éducatif**

Parcours Conseiller principal d'Education

Conseil de Gestion : avis favorable le 16/06/23
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : le 12/09/23

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Guillaume Serres - guillaume.serres@uca.fr**

Parcours, Niveau ...	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Parcours Conseiller principal d'Education	Guillaume MILIEN	Guillaume.MILIEN@uca.fr

Contact en scolarité : scolarite.inspe@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Feuille de présence pour les stagiaires formation continue (pour tous les diplômés). L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE.
Assiduité aux TD	Feuille de présence pour les étudiants boursiers et les stagiaires formation continue (pour tous les diplômés) et feuille de présence pour les étudiants fonctionnaires stagiaires en Master MEEF et pour les étudiants de licence. L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE.
Assiduité aux TP	Feuille de présence pour les étudiants boursiers et les stagiaires formation continue (pour tous les diplômés) et feuille de présence pour les étudiants fonctionnaires stagiaires en Master MEEF et pour les étudiants de licence L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE.
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 15 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => neutralisation sur aucune épreuve maximum. L'étudiant est déclaré défaillant à partir de 1 absence injustifiée.

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1	6 semaines	Novembre / Mars / Juin
M2	12 semaines	De septembre à juillet (filé)

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage pour la formation : stages.inspe@uca.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 11, UE 21	6		X
B	UE 12, UE 14, UE 22, UE 24	12		X
C	UE 15, UE 16, UE 25, UE 26	36		X
D	UE 13, UE 23	6	X	

Master 2				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 31, UE 41	15		X
B	UE 32, UE 42, UE 44	21		X
C	UE 35, UE 36, UE 45, UE 46	18		X
D	UE 33, UE 34	6	X	

MASTER 1 : parcours CPE

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 42 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 11 : Pratique accompagnée 1	3												
					EvT		1	A				1	A		
	B	UE 12 : initiation à la recherche et mémoire 1	3												
					EvC	100%	2	E + A	2h	2	E + A	2h	2	E + A	2h
	D	UE 13 : Langue étrangère 1	3												
					EvC	100%	2	O+O	5 min + 10 min	1	O	15 min	1	O	15 min
	B	UE 14 : Identité professionnelle 1	3												
					EvT		1	E	1 h				1	E	1 h
	C		UE 15 : savoirs fondamentaux pour l'encadrement éducatif 1	12											
						EvT+EvC	66,60%	3	E + E + A	2h + 2h	2	E + A	4h	2	E + A
		UE 16 : Méthodologie des épreuves de concours 1	6												
					EvC	100%	3	O + E + E	20 min + 2h + 2h	3	O + E + E	20 min + 2h + 2h	3	O + E + E	20 min + 2h + 2h
			30												
	A	UE 21 : Pratique accompagnée 2	3												
					EvT		1	A				1	A		

2	B	UE 22 : initiation à la recherche et mémoire 2	3												
					EvT		1	A				1	A		
	D	UE 23 : Numérique	3												
					EvC	100%	2	A		2	A		2	A	
	B	UE 24 : identité professionnelle 2	3												
		EC1 : CMTD		0,50	EvT		1	E	1h				1	E	1h
		EC2 : Projet		0,50	EvT		2	A+O	20 min				2	A+O	20 min
	C	UE 25 : savoirs fondamentaux pour l'encadrement éducatif 2	9												
					EvC	100%	2	E + A	2h	2	E + A	2h	2	E + A	2h
		UE 26 : Méthodologie des épreuves de concours 2	9												
					EvC	100%	3	O + E + E	30 min + 4h + 5h	3	O + E + E	30 min + 4h + 5h	3	O + E + E	30 min + 4h + 5h
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 11 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 12 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 15 : nature de l'épreuve "Autre" : Poster

UE 21 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 22 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 23 : nature de l'épreuve "Autre" : QCM + Travail personnel à rendre

UE 24 : nature de l'épreuve "Autre" : Support à rendre

UE 25 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

MASTER 2 : parcours Conseiller principal d'Education

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 33 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	UE 31 : stage en établissement 1	9												
					EVT		1	A					1	A	
	B	UE 32 : initiation à la recherche et mémoire 3	6												
					EVT		1	M					1	M	
	D	UE 33 : Langue étrangère 2	3												
					EvC	100%	2	A + O	15min	1	O	15min	1	O	15min
		UE 34 : identité professionnelle 3	3												
	C	UE 35 : Actualité des politiques et du système éducatif 1	3												
					EVT		1	A					1	A	
UE 36 : Méthodologie des épreuves de concours		6													
				EvC	100%	5	O + E		3	O+E	30 min + 4h + 5h	1	O	30 min	
		30													

4	A	UE 41 : stage en établissement 2	6													
					EvC	100%	2	O	10 min	1	O	10 min	1	O	10 min	
	B	UE 42 : initiation à la recherche et mémoire 4	9													
					EvC	100%	2	S + O		2	S + O	S = 15 min / O = 15 min	2	S + O	S = 15 min / O = 15 min	
	B	UE 44 : Identité professionnelle 4	6													
		EC1 : Territoires, prescriptions, métiers		0,5	EvT		1	E	1h				1	O	20 min	
		EC2 : Projet		0,50	EvC	100%	2	A + O	20 min	2	A + O	20 min	2	A + O	20 min	
	C	UE 45 : Actualité des politiques et du système éducatif 2	6													
					EvT		1	O	10 min				1	O	10 min	
		UE 46 : Méthodologie des épreuves de concours 4	3													
					EvC	100%	3	O + E		3	O + E + E	30 min + 4h + 5h	1	O	30 min	
			30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 31 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 33 : nature de l'épreuve Fichier écrit ou oral

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 35 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 44 EC2 : nature de l'épreuve "Autre" : Support à rendre

MASTER 2 parcours CPE (Etudiants Fonctionnaires Stagiaires)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 12 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	UE	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des exam			2 nd e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	UE 31 : stage en établissement 1	9													
					EvT		1	A					1	A		
	B	UE 32 : initiation à la recherche et mémoire 3	6													
					EvT		1	A					1	A		
	D	UE 33 : Langue étrangère 2	3													
					EvC	100%	2	A+O	15 min				1	O	15 min	
		UE 34 : identité professionnelle 3	3													
													1	A		
	C	UE 35 : Actualité des politiques et du système éducatif 1	3													
					EvT		1	A					1	A		
UE 36 b : Méthodes 3 et TICE pour EFS		6														
												1	A			
			30													
A	UE 41 : stage en établissement 2	6														
				EvC	100%	2	O	10 min				1	O	10 min		
	UE 42 : initiation à la recherche et mémoire 4	9														
												2	M+S	30 min		

Master MEEF Encadrement éducatif

4	B	UE 44 b : Identité professionnelle 4	3												
					EvC	100%	2	A+O	20 min				2	A+O	20 min
	C	UE 45 : Actualité des politiques et du système éducatif 2	6												
					EvT		1	O	10 min				1	O	10 min
		UE 46 b : Méthodes 4 pour EFS	6												
													1	A	
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 31 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 32 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 33 : nature de l'épreuve Fichier écrit ou oral

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 35 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 36b : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 44b : nature de l'épreuve "Autre" : Support à rendre

UE 46b : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2023 - 2024**

**Master MEEF
Pratiques et ingénierie de la formation**

Parcours 1 : Territoires et pilotage des systèmes éducatifs

Conseil de Gestion : avis favorable le 16/06/23
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 12/09/2023

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Raphaël Coudert - Raphael.Coudert@uca.fr**

Parcours, Niveau ...	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Territoires et pilotage des systèmes éducatifs	Christophe FILLERE	Christophe.Fillere@uca.fr

Contact en scolarité : scolarite.inspe@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Feuille de présence pour les stagiaires formation continue (pour tous les diplômés). L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE.
Assiduité aux TD	Feuille de présence pour les étudiants boursiers et les stagiaires formation continue (pour tous les diplômés) et feuille de présence pour les étudiants fonctionnaires stagiaires en Master MEEF et pour les étudiants de licence. L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE.
Assiduité aux TP	Feuille de présence pour les étudiants boursiers et les stagiaires formation continue (pour tous les diplômés) et feuille de présence pour les étudiants fonctionnaires stagiaires en Master MEEF et pour les étudiants de licence L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE.
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 15 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => neutralisation sur aucune épreuve maximum. L'étudiant est déclaré défaillant à partir de 1 absence injustifiée.

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
Sans objet car l'UE Projet de recherche action en tient lieu	sans objet	sans objet

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24/05/22.

Référent stage pour la formation : sans objet

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	S1 UE 1 UE 2	6	X	
B	UE 3 UE 4	6	X	
C	UE 5 UE 6	9	X	
D	UE 7 UE 8	9	X	
E	S2 UE 1 UE 2 UE 3	9	X	
F	UE 4 UE 5	21	X	

Master 2				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	S3 UE 1 UE 2 UE 3 UE 4	12	X	
B	UE 5 UE 6	18	X	
C	UE 1 UE 2	9	X	
D	UE 3 UE 4	21	X	

MASTER 1 - Parcours Territoires et pilotage des systèmes éducatifs

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 9 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences									
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance	
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.
1	A	UE 1 : Diagnostic et projets de territoire	3											
				1	EvT		1	A				1	A	
		UE 2 : Outils Cartographiques et statistiques	3											
				1	EvT		1	O	20mn				1	O
	B	UE 3 : Méthodes et recherche	3											
				1	EvT		1	A					1	A
		UE 4 : Langue et communication	3											
				1	EvC	100%	2	O	10mn	1	O	20mn	1	O
	C	UE 5 : Concepts clés pour l'analyse de l'activité professionnelle	3											
				1	EvT		1	A					1	A
		UE 6 : Le modèle de pilotage : approche internationale	6											
				1	EvC	100%	2	A + O	20min	1	A		1	A
	D	UE 7 : Partenariat et territoires	3											
				1	EvT		1	A					1	A
	UE 8 : Projet de recherche action / séminaire autour du mémoire	6												
			1	EvT		1	A					1	A	
			30											

2	E	UE 1 : Développement rural et gestion des espaces périurbains	3												
				1	EvT		1	A				1	A		
		UE 2 : Former, accompagner, encadrer	3												
				1	EvT		1	A				1	A		
		UE 3 : Approche théorique et méthodologique du management	3												
				1	EvT		1	A				1	A		
	F	UE 4 : Partenariat et territoires, les attentes institutionnelles	3												
				1	EvT		1	A				1	A		
		UE 5 : Travail d'étude et de recherche / Approfondissement d'une problématique en RA	18												
				1	EvT		1	A				1	A		
		30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

- S1 UE 1 : Autre : dossier
 UE 3 : Autre : dossier
 UE 4 : Autre : dossier
 UE 5 : Autre : dossier
 UE 6 : Autre : dossier
 UE 7 : Autre : dossier
 UE 8 : Autre : dossier
 S2 UE 1 : Autre : dossier
 UE 2 : Autre : dossier
 UE 3 : Autre : dossier
 UE 4 : Autre : dossier
 UE 5 : Autre : dossier

MASTER 2 - Parcours Territoires et pilotage des systèmes éducatifs

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 3 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences												
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance				
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.		
3	A	UE 1 : Séminaire formation à la recherche	3														
				1	EVT		1	A					1	A			
		UE 2 : Conduite de projet et recomposition des territoires	3														
				1	EVT		1	A						1	A		
		UE 3 : Langue vivante	3														
			1	EvC	100%	2	O	10min		1	O	20min		1	O	20min	
			1	EVT		1	A							1	A		
			1	EVT		1	A							1	A		
			1	EVT		1	A							1	A		
			1	EVT		1	A							1	A		
B	UE 5 : Apprendre, enseigner, former, piloter	3															
			1	EVT		1	A							1	A		
	UE 6 : Projet recherche action	15															
			1	EVT		2	A+O	1h						2	A+O	1h	
			1	EVT		2	A+O	1h						2	A+O	1h	
		30															
4	C	UE 1 : Démarche participative et outils de l'animation territoriale	3														
				1	EVT		1	A						1	A		
		UE 2 : Analyser le travail	6														
			1	EVT		1	A							1	A		
	D	UE 3 : Agir dans une société numérique	3														
				1	EVT		1	A							1	A	
		UE 4 : Mémoire	18														
			1	EVT		1	M							1	M		
		30															

Master mention MEEF

Pratiques et ingénierie de la formation

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

S3 UE 1 : Autre : dossier

UE 2 : Autre : dossier

UE 4 : Autre : dossier

UE 5 : Autre : dossier

UE 6 : Autre : dossier

S4 UE 1 : Autre : dossier

UE 2 : Autre : dossier

UE 3 : Autre : dossier

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2023 - 2024

Master Sciences de l'éducation

Parcours 1 : Formation de formateurs dans le milieu de l'enseignement,
de l'entreprise, des collectivités et des services

Parcours 2 : Ingénierie pédagogique et numérique

Parcours 3 : Scolarisation et besoins éducatifs particuliers

Conseil de Gestion : avis favorable le 16/06/23

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 12/09/2023

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable de la mention : **Sylvie Moussay** - Sylvie.Moussay@uca.fr

Parcours, Niveau ...	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Formation de formateurs dans le milieu de l'enseignement, de l'entreprise, des collectivités et des services - spécialité Enseignement	Sylvie Moussay	Sylvie.Moussay@uca.fr
Formation de formateurs dans le milieu de l'enseignement, de l'entreprise, des collectivités et des services - spécialité Entreprise, des collectivités et des services	Sylvie Dozolme	Sylvie.Dozolme@uca.fr
Ingénierie pédagogique et numérique	Ciara Wigham et Xavier Nicolas	Ciara.WIGHAM@uca.fr Xavier.NICOLAS@uca.fr
Scolarisation et besoins éducatifs particuliers	Mickaël Jury	Mickael.Jury@uca.fr

Contact en scolarité : scolarite.inspe@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Feuille de présence pour les stagiaires formation continue (pour tous les diplômes). L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE.
Assiduité aux TD	Feuille de présence pour les étudiants boursiers et les stagiaires formation continue (pour tous les diplômes) et feuille de présence pour les étudiants fonctionnaires stagiaires en Master MEEF et pour les étudiants de licence. L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE.
Assiduité aux TP	Feuille de présence pour les étudiants boursiers et les stagiaires formation continue (pour tous les diplômes) et feuille de présence pour les étudiants fonctionnaires stagiaires en Master MEEF et pour les étudiants de licence L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE.
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 15 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => neutralisation sur aucune épreuve maximum. L'étudiant est déclaré défaillant à partir de 1 absence injustifiée.

Compte tenu de la spécificité de cette formation, il n'est pas proposé de RSE dans ce diplôme.

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1 - Parcours FF et SBEP	100h	Entre début octobre et mi-mai
M1 - Parcours IPN	200h	Entre début octobre et mi-mai
M2 - tous parcours	308h	Entre le septembre et mi-juin

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage pour la formation : stages.inspe@uca.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours Formation de formateurs				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
Bloc Transversal	UE11, UE12, UE21, UE24	27	x	
Bloc Disciplinaire	UE13, UE 14, UE23, UE25	24	x	
Bloc spécifique (stage/alternance)	UE22	9	x	

Master 2 - Parcours Formation de formateurs				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
Bloc Transversal	UE33, UE44	9	x	
Bloc Disciplinaire	UE 31, UE32, UE 34, UE41, UE43, UE45	42	x	
Bloc spécifique (stage/alternance)	UE42	9	x	

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours Ingénierie pédagogique et numérique				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
Bloc Transversal	UE11, UE12, UE21, UE24	27	x	
Bloc Disciplinaire	UE13, UE 14, UE23, UE25	24	x	
Bloc spécifique (stage/alternance)	UE22	9	x	

Master 2 - Parcours Ingénierie pédagogique et numérique				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
Bloc Transversal	UE33, UE44	9	x	
Bloc Disciplinaire	UE 31, UE32, UE 34, UE41, UE43, UE45	42	x	
Bloc spécifique (stage/alternance)	UE42	9	x	

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours Scolarisation et besoins éducatifs particuliers				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
Bloc Transversal	UE11, UE12, UE21, UE24	27	x	
Bloc Disciplinaire	UE13, UE 14, UE23,UE25	24	x	
Bloc spécifique (stage/alternance)	UE22	9	x	

Master 2 - Parcours Scolarisation et besoins éducatifs particuliers				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
Bloc Transversal	UE33, UE44	9	x	
Bloc Disciplinaire	UE 31, UE32,UE 34, UE41, UE43, UE45	42	x	
Bloc spécifique (stage/alternance)	UE42	9	x	

MASTER 1 - Parcours Formation de formateurs dans le milieu de l'enseignement, de l'entreprise, des collectivités et des services - spécialité Enseignement

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

6 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	TRANSVERSAL	UE 11 : APPRENDRE, ENSEIGNER, FORMER	9												
					EvT		1	E	2 heures				1	E	2 heures
	DISCIPLINAIRE	UE 12 : ANALYSER LE TRAVAIL	6												
					EvT		1	A					1	A	
	DISCIPLINAIRE	UE 13 : AGIR DS UN ENVIRONNEMENT NUMERIQUE ET INCLUSIF	9												
					EvT		1	A					1	A	
		UE 14 : FORMER, ENCADRER, ACCOMPAGNER	6												
					EvT		1	A					1	A	
			30												
2	TRANSVERSAL	UE 21 : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE EN FORMATION	9												
					EvT		1	E	2 heures				1	E	2 heures
	SPECIFIQUE	UE 22 : STAGE	9												
					EvT		1	A					1	E	1H30
	DISCIPLINAIRE	UE 23 : MÉMOIRE	3												
					EvT		1	A					1	A	
	TRANSVERSAL	UE 24 : ANGLAIS	3												
				EvT		1	A					1	A		
DISCIPLINAIRE	UE 25 : APPROFONDISSEMENT ET OUVERTURE	6													
				EvC	100%	2	O+E					1	E	1H30	
			30												

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 12 : nature de l'épreuve "Autre" : 1 dossier

UE 13 : nature de l'épreuve "Autre" : 1 dossier

UE 22 : nature de l'épreuve "Autre" : 1 dossier

UE 23-24 : nature de l'épreuve "Autre" : Avant projet (dossier unique) qui permettra l'obtention de deux notes UE23 et UE24

MASTER 2 - Parcours Formation de formateurs dans le milieu de l'enseignement, de l'entreprise, des collectivités et des services - spécialité Enseignement

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 0 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{de} chance		
					Type de contrôle	% EVC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	DISCIPLINAIRE	UE 31 : APPRENDRE, ENSEIGNER, FORMER	9												
					EvT		1	A					1	A	
	DISCIPLINAIRE	UE 32 : AGIR DS UN ENVIRONNEMENT NUMERIQUE ET INCLUSIF	9												
					EvT		1	A					1	A	
	TRANSVERSAL	UE 33 : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE EN EDUCATION ET EN FORMATION	6												
					EvT		1	A					1	A	
DISCIPLINAIRE	UE 34 : FORMER, ENCADRER, ACCOMPAGNER	6													
				EvT		1	A					1	A		
			30												
4	DISCIPLINAIRE	UE 41 : ANALYSER LE TRAVAIL	6												
					EvT		1	A				1	A		
	SPECIFIQUE	UE 42 : STAGE	9												
					EvT		1	A					1	A	
	DISCIPLINAIRE	UE 43 : MÉMOIRE	9												
					EvT		2	M+S	1h				2	M+S	1h
TRANSVERSAL	UE 44 : ANGLAIS	3													
				EvT		1	A					1	A		
DISCIPLINAIRE	UE 45 : APPROFONDISSEMENT ET OUVERTURE	3													
				EvT		1	A					1	A		
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 31 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 32 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 33 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 41-42 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier unique qui permettra l'obtention de deux notes UE41 et UE42

UE 43-44 : nature de l'épreuve "Autre" : Mémoire et soutenance permettront l'obtention de 3 notes (mémoire - soutenance - anglais)

UE 45 : nature de l'épreuve "Autre" : Production numérique

MASTER 1 - Parcours Formation de formateurs dans le milieu de l'enseignement, de l'entreprise, des collectivités et des services - spécialité Entreprise, des collectivités et des services

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

6 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale						RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	TRANSVERSAL	UE 11 : APPRENDRE, ENSEIGNER, FORMER	9												
					EvT		1	E	2 heures				1	E	2 heures
	DISCIPLINAIRE	UE 12 : ANALYSER LE TRAVAIL	6												
					EvT		1	A					1	A	
		UE 13 : AGIR DS UN ENVIRONNEMENT NUMERIQUE ET INCLUSIF	9												
					EvT		1	E	1h				1	E	1H
	UE 14 : FORMER, ENCADRER, ACCOMPAGNER	6													
												1	A		
		30													
2	TRANSVERSAL	UE 21 : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE EN FORMATION	9												
					EvT		1	E	2 heures				1	E	2 heures
	SPECIFIQUE	UE 22 : STAGE /ALTERNANCE	9												
					EvT		1	A					1	A	
	DISCIPLINAIRE	UE 23 : MÉMOIRE	3												
					EvT		1	A					1	A	
TRANSVERSAL	UE 24 : ANGLAIS	3													
				EvT		1	A					1	A		
DISCIPLINAIRE	UE 25 : APPROFONDISSEMENT ET OUVERTURE	6													
				EvC	100%	2	A					2	A		
		30													

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 12 : nature de l'épreuve "Autre" : 1 dossier

UE 14 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier à rendre par rapport à une situation professionnelle communiquée

UE 22 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier (rapport de stage + présentation du milieu d'intervention) ou Pré-Projet tutoré pour les étudiants en alternance

UE 23-24 : nature de l'épreuve "Autre" : Avant projet (dossier unique) qui permettra l'obtention de deux notes UE23 et UE24

UE 25 : nature de l'épreuve "Autre" : Réalisation d'une formation via une classe virtuelle et présentation d'une organisation impliquée dans la RSO

MASTER 2 - Parcours Formation de formateurs dans le milieu de l'enseignement, de l'entreprise, des collectivités et des services - spécialité Entreprise, des collectivités et des services

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 0 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	DISCIPLINAIRE	UE 31 : APPRENDRE, ENSEIGNER, FORMER	9												
					EvT		1	E	1h				1	E	1H
	DISCIPLINAIRE	UE 32 : AGIR DS UN ENVIRONNEMENT NUMERIQUE ET INCLUSIF	9												
					EvT		2	A					2	A	
	TRANSVERSAL	UE 33 : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE EN EDUCATION ET EN FORMATION	6												
					EvT		1	A					1	A	
DISCIPLINAIRE	UE 34 : FORMER, ENCADRER, ACCOMPAGNER	6													
				EvT		1	A					1	A		
			30												
4	DISCIPLINAIRE	UE 41 : ANALYSER LE TRAVAIL	6												
					EvT		1	A				1	A		
	SPECIFIQUE	AU CHOIX UE 42 : STAGE (hors alternance)	9												
					EvT		1	A					1	A	
		AU CHOIX UE 42 : PROJET TUTEUR DE PROFESSIONNALISATION (alternance)	9												
				EvT		1	A + S	40min					1	A + S	40min
DISCIPLINAIRE	UE 43 : MÉMOIRE	9													
				EvT		2	M+S	1h					2	M+S	1h

TRANSVERSAL	UE 44 : ANGLAIS	3												
				EvT		1	A					1	A	
DISCIPLINAIRE	UE 45 : APPROFONDISSEMENT ET OUVERTURE	3												
				EvT		1	A					1	A	
		39												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 32 : nature de l'épreuve "Autre" : Présentation d'une thématique d'inclusion à l'oral et réalisation d'une formation autour de la même problématique

UE 33 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE 34: nature de l'épreuve "Autre" : dossier à réaliser autour d'une mise en situation

UE 41 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier à réaliser - Scénario pédagogique

UE 42 : nature de l'épreuve "Autre" : rapport de stage ou Projet tutoré de professionnalisation

UE 43-44 : nature de l'épreuve "Autre" : Mémoire et soutenance permettront l'obtention de 3 notes (mémoire - soutenance - anglais)

UE 45 : nature de l'épreuve "Autre" : production numérique dans moodle

MASTER 1 - Parcours Ingénierie pédagogique et numérique

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

0 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	TRANSVERSAL	UE 11 : APPRENDRE, ENSEIGNER, FORMER	9		EvT										
					EvT		1	E	2 heures				1	E	2 heures
	DISCIPLINAIRE	UE 12 : ANALYSER LE TRAVAIL	6												
					EvT		1	A					1	A	
	DISCIPLINAIRE	UE 13 : AGIR DS UN ENVIRONNEMENT NUMERIQUE ET INCLUSIF	9												
					EvT		1	A					1	A	
		UE 14 : FORMER, ENCADRER, ACCOMPAGNER	6												
					EvT		1	A				1	A		
			30												
2	TRANSVERSAL	UE 21 : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE EN FORMATION	9												
					EvT		1	E	2 heures				1	E	2 heures
	SPECIFIQUE	UE 22 : STAGE /ALTERNANCE	9												
					EvT		2	A+M					2	A+M	
	DISCIPLINAIRE	UE 23 : MÉMOIRE	3												
					EvT		1	A					1	A	
TRANSVERSAL	UE 24 : ANGLAIS	3													
				EvT		1	A					1	A		
DISCIPLINAIRE	UE 25 : APPROFONDISSEMENT ET OUVERTURE	6													
				EvT		2	A					2	A		
			30												

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 12 : nature de l'épreuve "Autre" : 1 dossier

UE 13 : nature de l'épreuve "Autre" : 1 dossier

UE 14 : nature de l'épreuve "Autre" : 1 dossier

UE 22: nature de l'épreuve "Autre" : 1 dossier

UE 23-24 : nature de l'épreuve "Autre" : Avant projet (dossier unique) qui permettra l'obtention de deux notes UE23 et UE24

UE 25: nature de l'épreuve "Autre" : 2 productions numériques

MASTER 2 - Parcours Ingénierie pédagogique et numérique

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

0 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	DISCIPLINAIRE	UE 31 : APPRENDRE, ENSEIGNER, FORMER	9												
					EvT		1	A					1	A	
	DISCIPLINAIRE	UE 32 : AGIR DS UN ENVIRONNEMENT NUMERIQUE ET INCLUSIF	9												
					EvT		2	A					2	A	
	TRANSVERSAL	UE 33 : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE EN EDUCATION ET EN FORMATION	6												
					EvT		1	A					1	A	
DISCIPLINAIRE	UE 34 : FORMER, ENCADRER, ACCOMPAGNER	6													
				EvT		1	A					1	A		
			30												
4	DISCIPLINAIRE	UE 41 : ANALYSER LE TRAVAIL	6												
					EvT		1	A				1	A		
	SPECIFIQUE	AU CHOIX UE 42 : STAGE (hors alternance)	9												
					EvT		1	A				1	A		
	SPECIFIQUE	AU CHOIX UE 42 : PROJET TUTEUR DE PROFESSIONNALISATION (alternance)	9												
					EvT		2	A+S	40min				2	A+S	40min
DISCIPLINAIRE	UE 43 : MÉMOIRE	9													
				EvT		2	M+S	1h				2	M+S	1h	
TRANSVERSAL	UE 44 : ANGLAIS	3													
				EvT		1	A					1	A		

DISCIPLINAIRE	UE 45 : APPROFONDISSEMENT ET OUVERTURE	3												
				EvT	1	A						1	A	
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 31 : Nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE 32 : Nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE 33 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE 41 : Nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE 42 : nature de l'épreuve "Autre" : rapport de stage ou Projet tutoré de professionnalisation

UE 43-44 : nature de l'épreuve "Autre" : Mémoire et soutenance permettront l'obtention de 3 notes (mémoire - soutenance - anglais)

UE 45 : Nature de l'épreuve "Autre" : production numérique

MASTER 1 - Parcours Scolarisation et besoins éducatifs particuliers

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 9 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	UE	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	TRANSVERSAL	UE 11 : APPRENDRE, ENSEIGNER, FORMER	9												
					EvT		1	E	2h				1	E	2h
	DISCIPLINAIRE	UE 12 : ANALYSER LE TRAVAIL	6												
					EvT		1	A					1	A	
	DISCIPLINAIRE	UE 13 : AGIR DS UN ENVIRONNEMENT NUMERIQUE ET INCLUSIF	9												
					EvT		1	A					1	A	
			30												
2	TRANSVERSAL	UE 21 : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE EN FORMATION	9												
					EvT		1	E	2h				1	E	2h
	SPECIFIQUE	UE 22 : STAGE /ALTERNANCE	9												
					EvC	100%	2	A+O					1	A	
	DISCIPLINAIRE	UE 23 : MÉMOIRE	3												
					EvT		1	A					1	A	
TRANSVERSAL	UE 24 : ANGLAIS	3													
				EvT		1	A					1	A		
DISCIPLINAIRE	UE 25 : APPROFONDISSEMENT ET OUVERTURE	6													
				EvT		1	A					1	A		
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 12 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 13 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 14 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 22 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 23-24 : nature de l'épreuve "Autre" : Avant projet (dossier) qui permettra l'obtention de deux notes UE23 et UE24

UE 25 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

MASTER 2 - Parcours Scolarisation et besoins éducatifs particuliers

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

3 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	DISCIPLINAIRE	UE 31 : APPRENDRE, ENSEIGNER, FORMER	9												
					EvT		1	E	2h				1	E	2h
	DISCIPLINAIRE	UE 32 : AGIR DS UN ENVIRONNEMENT NUMERIQUE ET INCLUSIF	9												
					EvT		1	A					1	A	
	TRANSVERSAL	UE 33 : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE EN EDUCATION ET EN FORMATION	6												
					EvT		1	A					1	A	
DISCIPLINAIRE	UE 34 : FORMER, ENCADRER, ACCOMPAGNER	6													
				EvT		1	A					1	A		
			30												
4	DISCIPLINAIRE	UE 41 : ANALYSER LE TRAVAIL	6												
					EvT		1	A				1	A		
	SPECIFIQUE	UE 42 : STAGE /ALTERNANCE	9												
					EvT		1	M				1	M		
	DISCIPLINAIRE	UE 43 : MÉMOIRE	9												
					EvT		2	M+S	1h				2	M+S	1h
TRANSVERSAL	UE 44 : ANGLAIS	3													
				EvT		1	A					1	A		
DISCIPLINAIRE	UE 45 : APPROFONDISSEMENT ET OUVERTURE	3													
				EvC	100%	2	O+A					1	A		
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 32 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 33 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 41 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 43-44 : nature de l'épreuve "Autre" : Mémoire et soutenance permettront l'obtention de 3 notes (mémoire - soutenance - anglais)

UE 45 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2023 - 2024**

**Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires
(DAEU)**

Conseil de Gestion : avis favorable le 16/06/2023
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : le 12/09/23

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique du Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU) : Marina MONTAGNIER - marina.montagnier@uca.fr

Parcours, Niveau ...	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Distanciel A	Marina MONTAGNIER	marina.montagnier@uca.fr
Distanciel B	Marina MONTAGNIER	marina.montagnier@uca.fr
Présentiel A	Sabine GUILHOT	sabine.guilhot@uca.fr
Présentiel B	Sabine GUILHOT	sabine.guilhot@uca.fr

Contact en scolarité : dae.u.inspe@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Feuille de présence pour les stagiaires formation continue (pour tous les diplômes). L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE.
Assiduité aux TD	Feuille de présence pour les étudiants boursiers et les stagiaires formation continue (pour tous les diplômes) et feuille de présence pour les étudiants fonctionnaires stagiaires en Master MEEF et pour les étudiants de licence. L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE.
Assiduité aux TP	Feuille de présence pour les étudiants boursiers et les stagiaires formation continue (pour tous les diplômes) et feuille de présence pour les étudiants fonctionnaires stagiaires en Master MEEF et pour les étudiants de licence L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE.
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 15 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => neutralisation sur aucune épreuve maximum. L'étudiant est déclaré défaillant à partir de 1 absence injustifiée.

Stages		
Parcours	durée minimale	calendrier/période

DAEU A - PRÉSENTIEL

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : sans objet crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences									
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance	
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.
		Module Français			EvC	100	3	E				1	E	2h
		Module Anglais			EvC	100	4	E + O				1	E	2h
		Module Sciences de la Vie et de la Terre			EvC	100	3	E + A				1	E	2h
		Module Histoire-Géographie			EvC	100	4	A + E				1	E	3h
		Module Mathématiques			EvC	100	3	E				1	E	2h
		Module Accompagnement au projet personnel et professionnel	NON EVALUE											
		Module de préparation aux métiers sanitaires			EvC	100	2					1	E	2h
		Module de préparation aux métiers du social			EvC	100	2					1	E	2h
		Module de préparation aux métiers du tertiaire public et privé			EvC	100	2					1	E	2h

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

Module Sciences de la Vie et de la Terre : nature de l'épreuve "Autre" QCM ou dossier à rendre

Module Histoire-Géographie : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier à déposer sur l'ENT

DAEU B - PRÉSENTIEL

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : sans objet crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences									
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance	
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.
		Module Français			EvC	100	3	E				1	E	2h
		Module Mathématiques			EvC	100	3	E				1	E	2h
		Module Sciences de la Vie et de la Terre			EvC	100	3	E + A				1	E	2h
		Module Physique-Chimie			EvC	100	4	E				1	E	2h
		Module Anglais			EvC	100	4	E + O				1	E	2h
		Module Accompagnement au projet personnel et professionnel	NON EVALUE											
		Module de préparation aux métiers sanitaires			EvC	100	2					1	E	2h
		Module de préparation aux métiers du social			EvC	100	2					1	E	2h
		Module de préparation aux métiers du tertiaire public et privé			EvC	100	2					1	E	2h

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

Module Sciences de la Vie et de la Terre : nature de l'épreuve "Autre" QCM ou dossier à rendre

DAEU A - DISTANCIEL

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : Sans objet crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
		Module Français			EvT+EvC	40	3	E + A	3h				1	E	3h
		Module Anglais			EvT+EvC	75	4	E + A + O	15 min				1	O	15 min
		Module Sciences de la Vie et de la Terre			EvC	100	3	E + A					1	E	2h
		Module Histoire-Géographie			EvC	100	6	A					1	E	3h
		Module Mathématiques			EvT+EvC	50	9	E + A	2h				1	E	2h
		Module Accompagnement au projet personnel et professionnel	NON EVALUE												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

Module Français : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier à déposer sur l'ENT

Module Anglais : nature de l'épreuve "Autre" : Production écrite et/ou enregistrement audio asynchrone à déposer sur l'ENT

Module Sciences de la Vie et de la Terre : nature de l'épreuve "Autre" QCM à distance

Module Histoire - Géographie : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier à déposer sur l'ENT

Module Mathématiques : nature de l'épreuve "Autre" : Réaliser un QCM à distance

DAEU B - DISTANCIEL

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : sans objet crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
		Module Français			EvT+EvC	40	3	E + A	3h				1	E	3h
		Module Mathématiques			EvT+EvC	50	9	E + A	2h				1	E	2h
		Module Sciences de la Vie et de la Terre			EvC	100	3	E + A					1	E	2h
		Module Physique-Chimie			EvC	100	4	E + A					1	E	2h
		Module Anglais			EvT+EvC	75	4	E + A + O	15 min				1	O	15 min
		Module Accompagnement au projet personnel et professionnel	NON EVALUE												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

Module Français : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier à déposer sur l'ENT

Module Mathématiques : nature de l'épreuve "Autre" : Réaliser un QCM à distance

Module Sciences de la Vie et de la Terre : nature de l'épreuve "Autre" QCM à distance

Module Physique-Chimie : nature de l'épreuve "Autre" : Réaliser un QCM à distance

Module Anglais : nature de l'épreuve "Autre" : Production écrite et/ou enregistrement audio asynchrone à déposer sur l'ENT